

POITOU-CHARENTES DEUX-SEVRES

BILAN SCIENTIFIQUE

Tableau des opérations autorisées

2 0 1 4

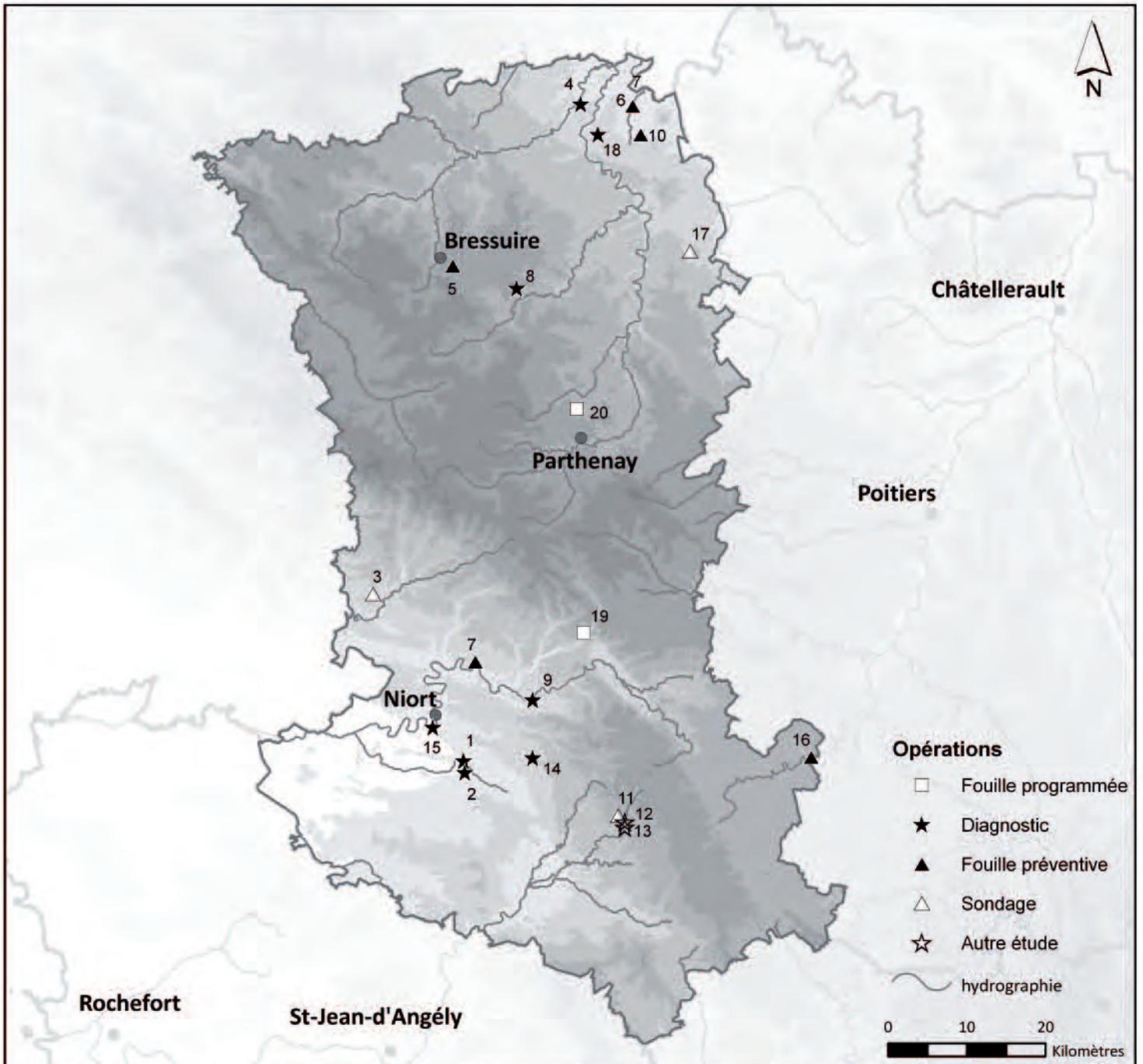
N°	Identification de l'opération		Nom	Prénom	Organisme	Type d'opération	Notices
1	AIFFRES	Rue de Vouillé	AUDÉ	Valérie	Inrap	OPD	X
2	AIFFRES	Les Javignes	VACHER	Stéphane	Inrap	OPD	X
3	ARDIN	Église Notre-Dame	BOUVART	Patrick	Hadès	SD	X
4	ARGENTON-L'ÉGLISE	Allée des Pêcheurs, Les Ouches	CONNET	Nelly	Inrap	OPD	X
5	BRESSUIRE	Le Château	MANDON	Fabrice	Atemporelle	SU	X
6	BRION-PRÈS-THOUET	Le Château de Brion	LADIRÉ	Damien	Archéodunum	OSE	X
7	ÉCHIRÉ	Le Château du Coudray-Salbart - Tour du Moulin	MONTIGNY	Adrien	Inrap	OSE	X
8	FAYE-L'ABBESSE	Les Crânières	MAGUER	Patrick	Inrap	OPD	X
9	LA CRÈCHE	Les Grandes Coïtes	BRUNIE	David	Inrap	OPD	X
10	LOUZY	La Socellière	LADIRÉ	Damien	Archéodunum	OSE	X
11	MELLE	Église Saint-Hilaire	BOUVART	Patrick	Hadès	SD	X
12	MELLE	Projet collectif de recherche : Enrichissement des minerais production et circulation des métaux	TEREYGEOL	Florian	CNRS	PCR	X
13	MELLE	Centre ville, inventaire des caves	LACROZE	Emmanuel	Bénévole	PRD	X
14	MOUGON	La Gâtine	MOUTARDE	Bénédicte	Inrap	OPD	X
15	NIORT	Rue des Tournelles	BARBIER	Emmanuel	Inrap	OPD	X
16	ROM	Rue des Boissières	POIRIER	Philippe	Inrap	OSE	X
17	SAINT-JOUIN-DE- MARNES	L'Abbaye	BOUVART	Patrick	Hadès	SD	X
18	SAINTE-VERGE	La Croix Camus	BOLLE	Annie	Inrap	OPD	X
19	SAIVRES	Les Terrières	CHEVRIER	Benoît	Bénévole	FP	X
20	VIENNAY	La Chagnasse	SAINT-DIDIER	Guillaume	Bénévole	FP	X
	Prospection recherche diachronique	Saivres et Souvigné	THÉBAULT	Christian	Bénévole	PRD	X

POITOU-CHARENTES DEUX-SEVRES

BILAN SCIENTIFIQUE

Carte des opérations autorisées

2 0 1 4



POITOU-CHARENTES DEUX-SEVRES

BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 1 4

AIFFRES Rue de Vouillé

Suite au projet d'implantation d'un nouveau lotissement, au lieu-dit Jardin Neuf, rue de Vouillé, sur la commune d'Aiffres et compte tenu des très nombreux indices archéologiques recensés autour du site, le service régional de l'archéologie de Poitou-Charentes a émis un arrêté de prescription de diagnostic archéologique.

L'emprise des travaux concerne trois parcelles contiguës, représentant une superficie totale d'un peu plus de deux

hectares. L'opération a été réalisée par trois agents de l'Inrap et s'est déroulée du 23 au 26 septembre 2014. Environ 8 % de la surface de l'emprise a été sondée. Douze tranchées de sondage continues à intervalles réguliers ont été réalisées et aucune occupation anthropique n'a été décelée.

Valérie AUDÉ

Néolithique
Protohistoire

AIFFRES Les Javignes

La réalisation du diagnostic au lieu-dit Les Javignes à Aiffres sur une surface de 22 552 m² a permis de mettre en évidence les traces fugaces d'une occupation de la fin de la Préhistoire ou du début de la Protohistoire, sur le plateau dominant La Guirande, ainsi que des traces de fréquentation des berges de ce cours d'eau qui a été dévié lors de la mise en place de la voie de chemin de fer entre Saintes et Niort. L'ensemble regroupe quelques rares structures et un petit corpus de mobilier céramique de 193 pièces pour un poids de 1 347 g. Dans ce lot, les éléments de forme et de décor sont rares. On notera aussi quelques pièces lithiques et de faune ainsi que de très rares tessons à rattacher aux pé-

riodes historiques. Enfin, on signalera la présence d'un fossé de type parcellaire formant un angle droit et repéré sur 180 m de longueur, lequel n'a pas fourni de mobilier permettant son attribution chronologique. Les indices repérés permettent de penser que nous nous trouvons à proximité d'une occupation de la fin du Néolithique ou du début de l'âge des Métaux, sans que cette dernière puisse être localisée. Le tout s'inscrit dans une commune où les traces d'occupations protohistoriques sont nombreuses.

Stéphane VACHER

Antiquité
Moyen Âge

ARDIN Église Notre-Dame

Ardin est une commune du département des Deux-Sèvres située à 24 km au nord de Niort. La localité est déjà connue des archéologues et historiens en raison, de nombreuses découvertes antiques, d'émissions monétaires du haut Moyen Âge en or et de carrières de marbre. Son passé re-

ligieux attire moins l'attention des chercheurs. Pourtant, l'église Notre-Dame est le siège d'un archiprêtré regroupant 78 paroisses. Son architecture est l'un des rares témoignages médiévaux de cette importance. Depuis le 28 octobre 1985, un arrêté d'inscription lui confère le statut de

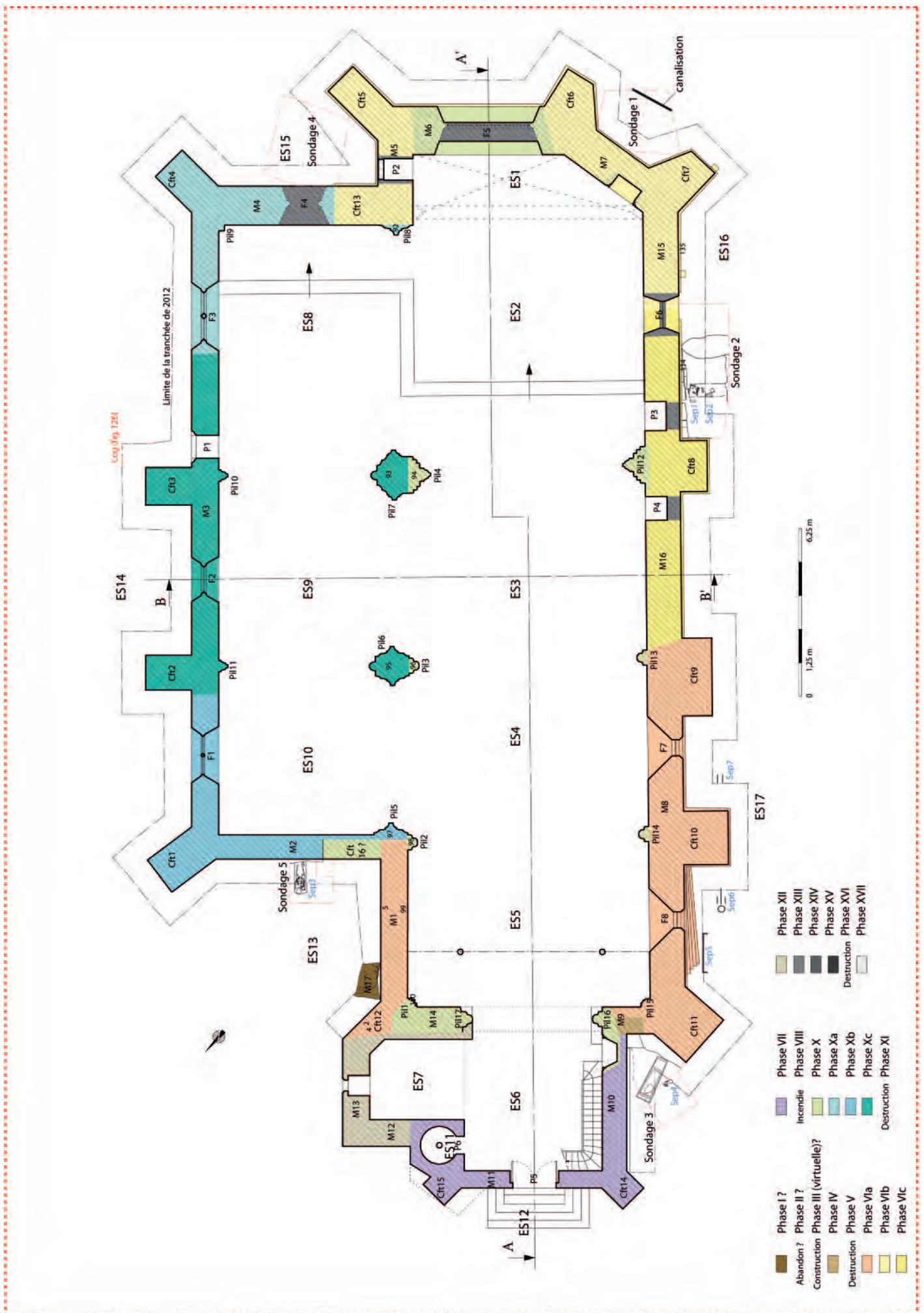


Figure 1 : Ardin, plan de l'église Notre-Dame avec proposition de phases (Interprétation de P. Bouvart, Hadès 2014 sur fond de G. Geroldt, cabinet Niguès, octobre 2008)

Monument Historique. Malgré des consolidations dans les années 1980-90 et une reprise des couvertures en 2002, un état de conservation critique suscite en 2008 un nouveau programme de restauration. La maîtrise d'œuvre est alors confiée au cabinet d'architecte Marie-Pierre Niguès. Plusieurs interventions archéologiques précèdent voire accompagnent les travaux entre 2010 et 2012. Elles consistent en cinq sondages autour de l'église, une analyse sommaire du bâti, une étude historique en partie confiée à Anne Aurtissier et une collecte d'informations dans une tranchée de drainage périphérique.

L'ensemble des données acquises sur le terrain aboutit à la distinction de 17 phases d'évolution du site dont 15 propres à l'édifice religieux (fig. 1). En dépit de sources très précoces, cette chronologie relative reste peu renseignée par des indices de datation.

Les plus anciennes structures observées sont un empiècement et une maçonnerie découverts dans la tranchée de drainage au nord de la nef de l'église (phase I). Le seul repère exploitable pour supposer une datation serait la composition du mortier. Elle ne se compare à aucune des constructions de l'église, mais concorderait peut-être avec celle d'un mur « gallo-romain » mis au jour au nord de la place en 1987. Un tel rapprochement entre des structures espacées d'une soixantaine de mètres reste bien évidemment hypothétique. En outre, les orientations ne répondent pas au même schéma d'implantation orthogonal. Les sédiments accumulés dessus n'offrent aucune indication sur la fonctionnalité de ces constructions, ni même sur leur période d'abandon. Quels que soient les contextes archéologiques considérés jusqu'à présent, aucune continuité d'occupation n'est perceptible entre l'Antiquité et le Moyen Âge. Une délocalisation de l'habitat est fortement envisageable durant le haut Moyen Âge. Le secteur de l'église pourrait être devenu un espace de culture (phase II). Aux VII^e-VIII^e s., l'assise d'un *vicus* serait peut-être à chercher dans les parcelles dénommées le Châtelier, au sud du bourg. Le relief et le toponyme suggèrent un *oppidum* ou un pôle castral.

L'existence d'une nécropole mérovingienne est avérée par des découvertes anciennes de couvercles de sarcophages, au nord du bourg. L'emprise exacte de l'aire funéraire demeure ignorée, mais elle semble assez éloignée de l'église. Dans ces conditions, l'émergence d'un important pôle religieux peut difficilement être avérée avant l'installation d'un prieuré-cure dépendant de l'abbaye de Maillezais et sa promotion au statut de chef-lieu d'archiprêtré. Les vestiges d'un supposé édifice primitif n'ont pu être atteints lors des sondages. Ils sont simplement perçus comme des entités fantômes ou virtuelles antérieures à la façade occidentale de la nef (phase III). Cette construction romane est en partie conservée en élévation (phase IV). Un rapprochement entre les programmes iconographiques d'Ardin et Notre-Dame de la Coudre de Parthenay serait envisageable. Il oriente les hypothèses de datation vers le milieu du XII^e s. et soulève la question d'une concertation des maîtres d'ouvrage. En effet, malgré les suppositions de la plupart des historiens, aucune source ne signale l'existence des archiprêtrés de Parthenay et Ardin avant le milieu du XII^e s. Les constructions ne pourraient-elles pas accompagner la mise en place de ces circonscriptions ?

Une reconstruction de l'église au XIV^e s. relèverait éventuellement d'une logique comparable, à savoir une affirmation de l'importance de l'église, siège d'un archiprêtré. Cette fois, elle pourrait intervenir après l'érection de l'abbaye de

Maillezais au rang de cathédrale. Le chantier débiterait par une destruction exhaustive des élévations de la phase III (phase V) suivie d'une reconstruction en trois étapes (phases VIa à c). Un bâtiment accolé au sud du chevet serait établi à cette occasion. L'édification d'un clocher appuyé contre la façade occidentale romane interviendrait lors d'une phase ultérieure (phase VII), mais s'inscrirait peut-être dans une certaine continuité de programme architectural (fig. 2).

En phase VIII, toutes les élévations internes de l'église et du clocher sont ravagées par un incendie. La toiture charpentée constitue sans doute le principal combustible. La cause de l'embrasement demeure inconnue. En considérant qu'un bâtiment accolé au sud est épargné, une origine accidentelle serait l'hypothèse la plus envisageable. Ainsi, l'évènement ne peut délibérément pas être mis en relation avec la guerre de Cent Ans.

Une reconstruction est probablement organisée rapidement (phase IX). Le parti pris est un voûtement de l'ensemble des espaces. Les chapiteaux et les ogives toriques à listel se rapprocheraient des parties de Notre-Dame de Niort attribuables par l'épigraphie à un chantier débuté en 1491. Une extension de l'église au nord semble édiflée en trois étapes (phases Xa à Xc). Certains détails de mise en œuvre favorisent l'idée d'une continuité avec la phase IX supposant un étalement du chantier dans les premières décennies du XVI^e s.

Une destruction affecte l'ensemble des voûtes de l'église et de son extension (phase XI). Seule celle du clocher est épargnée, mais l'arrachement des nervures suggère une



Figure. 2 : Ardin, clocher-porche implanté devant la façade occidentale de la nef (Cliché : P. Bouvart)

tentative. Le contexte des guerres de Religion paraît propice. Les indices sont néanmoins insuffisants pour l'affirmer. Le seul terminus est donné par un procès-verbal de visite de 1689.

La phase XII est une campagne de restauration incluant une extension du clocher vers le nord. Les phases XIII et XIV prennent en compte des transformations aboutissant à une délocalisation du bâtiment accolé au chevet. Selon une source écrite, les faits seraient éventuellement antérieurs à 1718. La phase XV prend uniquement en compte

des modifications apportées à la toiture du nouveau bâtiment accolé au chevet, en l'occurrence un abaissement du solin. La phase XVI marque la destruction de cette bâtisse tandis que la phase XVII regroupe toutes les transformations opérées durant les deux derniers siècles, à savoir : la destruction d'un balet et des travaux d'entretien de l'église.

Patrick BOUVART
avec la collaboration d'Anne AUTISSIER

Protohistoire

Antiquité

ARGENTON-L'ÉGLISE

Allée des pêcheurs, Les Ouches

La commune d'Argenton-l'Église est située à environ 7 km au nord-ouest de l'agglomération de Thouars, au nord du département des Deux-Sèvres. Le bourg d'Argenton-l'Église s'est développé sur une légère éminence créée par l'encaissement de deux rivières, l'Argenton à l'ouest et le Thouet à l'est, toutes deux s'écoulant au nord vers la Loire. Le terrain objet du présent diagnostic occupe le versant oriental de l'Argenton, à l'ouest du village. L'assise du projet de lotissement est positionnée, d'après la carte géologique, sur des alluvions anciennes (Tertiaire et Quaternaire) surmontées par endroits de colluvions de versants (carte géologique 1/50 000e n° 512 du BRGM).

Le diagnostic n'a pas livré d'occupation archéologique, mais a permis de mettre en évidence la proximité d'occupations durant deux périodes distinctes : la Protohistoire ancienne et le Haut-Empire. Ces implantations sont marquées dans

l'emprise du projet par des vestiges mobiliers conservés en position secondaire dans les colluvions de versant, principalement dans la moitié sud du projet.

Le seul vestige immobilier est un fossé localisé au sud du projet et dont le fonctionnement remonte au plus tard au Haut-Empire.

Les investigations archéologiques confirment ainsi l'occupation ancienne du bourg d'Argenton-l'Église et l'occupation depuis la Protohistoire ancienne de l'éminence créée par l'interfluve de l'Argenton et du Thouet.

Nelly CONNET,
avec la collaboration d'Anna BAUDRY-DAUTRY,
David GUITTON, d'Anne-Aimée LICHON
et de Christophe MAITAY

Moyen Âge

Temps modernes

BRESSUIRE

Château

La municipalité de Bressuire a entrepris une importante campagne de restauration de l'enceinte du château, programmée sur cinq années et accompagnée d'une étude archéologique incluant des recherches d'ordre général et une étude de bâti approfondie des structures restaurées. L'étude documentaire et la prospection géophysique, ainsi que les premiers sondages, ont donné lieu à un premier rapport en 2013 (Mandon et al., 2013).

L'étude archéologique, en accompagnement des travaux de restauration fin 2013 – 2014, a concerné une section du front nord de la deuxième enceinte. Elle a permis de déterminer au moins six grandes phases de construction (fig. 1). L'effondrement début 2013 de la tour 39, objet principal de l'étude, n'a pas facilité le travail. Sa pièce sommitale était néanmoins partiellement conservée et l'analyse du lapidaire a permis de proposer des restitutions.

Une occupation est présente sur le site avant la construction de l'enceinte à cet endroit. On ne peut pas dire si cette occupation, non datée, était associée à des structures. L'étude de l'enceinte montre que son évolution dans ce secteur est plus complexe que ce qui était supposé jusqu'alors. La courtine, située entre les tours 38 et 39, est clairement antérieure à ces dernières, ainsi qu'à la courtine 39-40. Elle se prolongeait vers le sud-est, au-delà de l'angle rentrant actuel. Les données issues de la prospection géophysique permettent quelques hypothèses : reconstruction de la courtine 34-38, en avant de l'ancienne muraille, plus rectiligne. L'évolution peut être encore plus complexe, avec deux enceintes bien distinctes, de part et d'autre du possible prolongement de l'enceinte urbaine à l'intérieur de la basse-cour, perceptible également en prospection électrique. Il semble que dès l'origine, le tracé particulier de la seconde enceinte du

château dans ce secteur soit lié à la présence de l'enceinte urbaine, potentiellement plus ancienne que ce qui était supposé jusqu'à présent. À l'extrémité opposée, au nord-ouest, la courtine 38-39 est clairement recoupée par son prolongement jusqu'à la tour d'angle 40. Un important niveau de démolition est présent dans ce secteur. Il est possible qu'à partir de cet endroit, la première courtine ait suivi un tracé différent, vers l'ouest et ait été raccordée à une autre portion

de rempart, également antérieure aux tours (courtine 41-42). Hormis un unique fragment de fond de pot (X^e - XII^e s. ?), aucun élément ne permet de dater la maçonnerie de la phase 2 et on ne peut pas dire si le fossé existait déjà lors de sa construction.

L'angle saillant formé par les courtines 39-40 et 40-41 correspond à une autre phase de construction (phase 3). La tour pleine 40, dont ne subsistaient que les fondations et

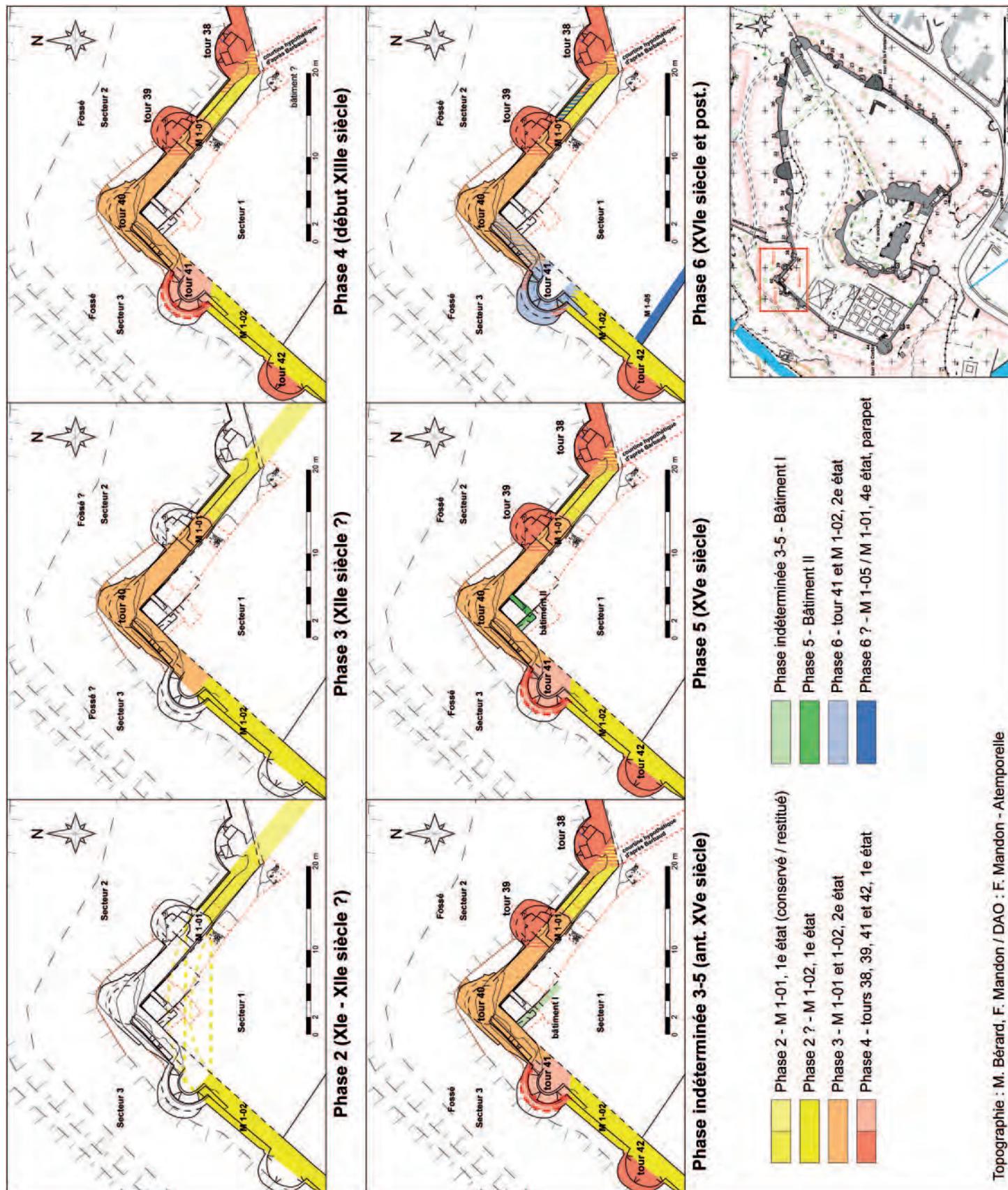


Figure 1 : Bressuire, proposition de phasage du secteur 1. (Topographie : M. Bérard, F. Mandon – Atemporelle / DAO : F. Mandon – Atemporelle).



Figure 2 : Bressuire, vue de l'archère sud-est de la tour 39. (Cliché : F. Mandon).

les restes de harpage, lui est contemporaine. À Bressuire, la plupart des tours pleines relève de phases postérieures au début du XIII^e s. : elles étaient destinées à renforcer le flanquement, après la construction des tours à archères, notamment sur le front oriental. Le cas de la tour 40 est différent : clairement antérieure aux tours à archères, elle peut être la marque de l'apparition du flanquement des courtines.

La seconde enceinte du château de Bressuire possédait un grand nombre de tours à archères typologiquement proches, pour ne pas dire identiques, et obéissant à une organisation relativement régulière (phase 4). L'étude complète de la tour 39 et l'étude plus partielle des tours 38 et 41 montrent qu'elles ont été ajoutées à l'enceinte préexistante (il en va de même pour d'autres tours). Ces différentes tours présentent des bases pleines, légèrement talutées, supportant un premier niveau défensif comportant trois archères à niches réparties autour d'une petite pièce quadrangulaire. À cette hauteur, le diamètre des tours est d'en-

viron 5,5 m. La pièce était accessible depuis la cour intérieure par une porte percée dans l'enceinte, en hauteur. Ce premier niveau d'archères était surmonté d'un second, planchéié, pourvu de deux archères à niches, à axes de tir décalés : la tour 38 en présente encore les vestiges (ce niveau était accessible depuis le chemin de ronde). Le troisième niveau est plus difficilement restituable. La tour 38 présente encore les vestiges du parapet crénelé mais on ne peut pas dire s'il remonte à la phase de construction des tours ou s'il s'agit d'une réfection postérieure. Les archères elles-mêmes présentent une typologie très proche : niche de plan quadrangulaire (souvent trapézoïdale), sans seuil et couverte d'une voûte en berceau plein-cintre (fig. 2). La fente de tir est couverte de linteaux droits et dotée d'une allège. La plongée est très faible, voire inexistante. L'usage de la pierre de taille est réservé aux encadrements des ouvertures.

S'agit-il pour autant d'une seule et même phase de construction, à laquelle appartient la tour 39 ? Des différences entre les tours apparaissent dans les détails. Globalement, l'appareillage des parements est le même, à quelques exceptions près. Les principales variations concernent le perfectionnement des fentes de tir. La plupart possédaient des croisillons de visée, souvent élargis pour s'adapter à l'usage d'armes à feu. La forme de cette encoche est significative pour distinguer les différentes tours. Il s'agit d'une encoche très marquée, sans empattement dans l'embrasure, et taillée dans un seul bloc. Les croisillons de la tour 39 (taillés dans deux blocs, avec empattement) font exception et sont sans équivalents sur le site, actuellement. Certains cas restent cependant encore incertains. Les fentes de tir de la tour 39 présentaient également un petit étrier triangulaire (le plus souvent absent sur les autres tours).

Globalement, la construction des tours à archères semble correspondre à une seule campagne de modernisation des défenses. Les différences montrent toutefois qu'il ne peut s'agir d'une seule phase de construction : un seul et même projet, cohérent, mais mis en œuvre progressivement par des équipes différentes, qui ont pu travailler en parallèle ? L'ensemble de ces tours relève d'une typologie simple, assez primitive, datable de la fin du XII^e – début du XIII^e s. Cette campagne de fortification pourrait être liée à l'attention portée par Jean sans Terre au château de Bressuire, signalée par les textes.

Les sondages ont permis de repérer les bâtiments intérieurs accolés à la courtine. L'existence d'un premier bâtiment des XIII^e – XIV^e s. reste sujette à caution : il est uniquement signalé par un sol construit sur une fosse ou un niveau dépotoir, encaissé dans le rocher. Dans l'angle nord formé par les courtines, un bâtiment est présent (bâtiment I), antérieurement au XV^e s., époque de son abandon. Il est postérieur à la phase 3 et ne semble pas en relation avec l'ac-

cès à la tour à archères 39. Construit dans une cuvette, son niveau inférieur doit être intégralement conservé. En l'absence de fouille, sa fonction reste indéterminée : peut-être des latrines, comme cela semble être le cas pour le petit bâtiment qui lui a succédé. Ce dernier (bâtiment II) a rapidement été démolé et remblayé, vraisemblablement dans le courant du ^{xvi}^e s. Il est semble-t-il le dernier. Ce secteur présente donc un fort potentiel archéologique, d'autant que le niveau inférieur de la tour 41 (2^e état) équipé de bouches à feu (^{xvi}^e s. ?), est encore entièrement enfoui et épargné par les décaissements du ^{xx}^e s.

Les céramiques trouvées dans le comblement du bâtiment I et au sommet de la tour 39 présentent des caractéristiques semblables, que l'on attribue, en l'absence d'étude céramologique plus approfondie, au ^{xv}^e s. (dès la fin du ^{xiv}^e s. ?). Cela pourrait correspondre à une phase d'abandon du secteur mais le remblaiement du sommet de la tour 39 est volontaire et semble être lié à la phase de transformation des fentes de tir des archères, avec la création, sommaire, d'un trou circulaire plus adapté à l'usage des armes à feu (plutôt de petit calibre, éventuellement des armes portatives). Des mentions d'armement et de travaux de réparations et de fortifications sont conservées : elles montrent la volonté de moderniser les fortifications à partir du dernier tiers du ^{xiv}^e s., jusqu'au milieu du ^{xv}^e s. La teneur des travaux n'est pas détaillée et il s'agit surtout d'équipements en armes, notamment en armes à feu. De fait, le château de Bressuire ne présente pas de constructions importantes, conçues spécifiquement pour l'artillerie de l'époque. La transformation des fentes de tir, qui paraît systématique dans toutes les tours à archères, s'intègre bien dans ce contexte. Inadaptées pour l'usage de canons de gros calibre, leur remblaiement et la modification des fentes de tir permettaient par contre l'usage d'armes plus légères. La construction de latrines, dans la même période, peut être liée à cette mise en défense.

À la fin du ^{xvi}^e s., le château semble être en bon état pour pouvoir être défendu durant cette période de troubles. De menus travaux sont mentionnés en 1588. Des travaux plus importants ont-ils été réalisés, avant, durant ou après cette période (des réparations sont à faire en 1614) ? La reconstruction de la tour 41, équipée de bouches à feu (pour des armes portatives ?), pourrait relever de cette phase. La restauration de la courtine 40-41 que nous associons à cette phase de travaux est postérieure à l'abandon du bâtiment II. Elle ne peut pas être antérieure à la fin du ^{xv}^e – début du ^{xvi}^e s. et le mobilier céramique présent autorise une datation jusqu'au début du ^{xvii}^e s.

On peut se demander s'il ne s'agit pas d'une campagne de restauration consécutive à un siège et à la destruction d'une partie de l'enceinte : de telles reprises ou reconstructions sont présentes ponctuellement sur le pourtour de l'enceinte. La courtine 38-39 a également souffert mais n'a pas été reconstruite : le chemin de ronde a été établi à une hauteur moindre, par simple adjonction d'un parapet sur l'arase de l'ancien mur. Ces travaux sont par contre plus difficilement datables et il peut s'agir d'une restauration récente.

Plutôt qu'une conclusion, assez prématurée au vu de l'avancement du chantier, nous pouvons présenter quelques pistes de recherche qui ressortent des premières études, au-delà de la mission définie à court terme. Elles sont loin d'être exhaustives.

Concernant le secteur abordé en 2013-2014, les recherches peuvent encore être approfondies : le problème de l'évolution du tracé de l'enceinte entre les tours 34 et 38 n'a été qu'effleuré. Les données de la prospection géophysique montrent le potentiel de cette zone. Cela concerne la seconde enceinte, mais également l'enceinte urbaine. La présence de constructions entièrement enterrées renforce le potentiel archéologique de ce secteur.

Le programme de travaux de 2015 prévoit la restauration d'une tour à archères et de la tour à la Fontaine, une des grosses tours qui a englobé une ancienne porte. Cela permettra d'approfondir la thématique des tours à archères et d'en aborder d'autres : celle des origines de la seconde enceinte et celle de la modernisation des fortifications, dans le courant du ^{xiii}^e s. L'objectif principal reste de cerner l'évolution de la seconde enceinte : déterminer sa forme initiale et les campagnes de restauration/modernisation, qu'elles s'inscrivent dans le contexte du conflit entre Capétiens et Plantagenêts dans la 1^{ère} moitié du ^{xiii}^e s., celui de la guerre de Cent ans ou de phases postérieures (^{xv}^e, ^{xvi}^e s.). Si l'enceinte « Plantagenêt » constitue l'aspect le plus marquant, elle ne doit pas masquer le fait que les vestiges d'une enceinte antérieure peuvent également subsister.

Fabrice MANDON

Mandon et al., 2013

Baudry M.-P., Camus A., Mathé V., Mandon F. (responsable) : *Bressuire (79), Château, Étude historique et documentaire, prospection géophysique, sondages archéologiques*, rapport final d'opération, Parthenay, Atemporelle – ULR Valor, 2013, 2 volumes, 151 p.

Mandon et al., 2014

Mandon F., Baudry M.-P., Camus A., Mathé V. : « Bressuire, château », *Bilan scientifique de la région Poitou-Charentes 2013*, Poitiers, DRAC Poitou-Charentes, 2014, p. 175-178

Barbaud, 1903

Barbaud Raymond, *Le château de Bressuire en Poitou depuis sa fondation au ^x^e siècle jusqu'à nos jours*, Paris, Gasteringer, 1903 ; Marseille, rééd. Laffitte reprints, 1979.

Baudry, Fillion 2004

Baudry M.-P. et Fillion B. : « Le château de Bressuire », *Actes du Congrès archéologique de France 159^e session, 2001, Monuments des Deux-Sèvres*, Paris, Ed. Picard, 2004, p. 83-98.

Mandon, 2015

Mandon F. : *Bressuire (79), Château, Étude archéologique du bâti des tours 39 et 40*, rapport final d'opération, Parthenay, Atemporelle, 2015, 119 p.

BRION-PRÈS-THOUET

Le Château de Brion

L'opération de fouille préventive de Château de Brion s'inscrivait dans le cadre de la réalisation d'une déviation située au nord du département des Deux-Sèvres, au nord de Thouars. Cette déviation devait permettre le contournement de Brion-près-Thouet par la route départementale 938. La fouille concernait une emprise de 6 605 m² et a conduit à mettre au jour des vestiges de l'époque médiévale relevant de deux types d'exploitations distinctes : l'une agricole et l'autre en lien avec l'extraction de ressources.

Entre le VIII^e et le XI^e s., la première phase d'occupation, peu intense, est essentiellement illustrée par la présence de



Brion-Près-Thouet, vue générale du site lors de la fouille (Cliché : Archéodunum)

silos au nord-ouest de l'emprise. Plus dense, entre le milieu X^e-XI^e s., la deuxième phase se manifeste sous la forme d'une exploitation agricole et d'une carrière réparties sur la totalité de l'emprise. Enfin, aucune trace d'occupation n'a été identifiée à partir du XII^e s.

L'intérêt majeur du site est lié à la présence d'une carrière essentiellement tournée vers l'extraction de la marne et s'inscrivant entre le milieu X^e et le XI^e s. Ce type de site est relativement inédit dans la région. Il n'avait pas été reconnu lors du diagnostic et a nécessité une réorientation du programme scientifique et technique de l'opération. Bien que perfectible, cette opération permet d'alimenter la réflexion sur l'approche méthodologique de ce type de site dont l'exploration exhaustive paraît difficilement envisageable sur une telle surface.

Quant à l'exploitation agricole, comme pour d'autres sites ruraux, elle est perceptible à travers les silos regroupés par ensembles représentant autant de batteries ou d'aires d'ensilage. D'autres silos apparaissent isolés et sans organisation spécifique. L'emprise fouillée ne correspond probablement qu'à une partie d'un espace agraire initial. Selon l'étude de la répartition spatiale, les espaces de culture associés pourraient se situer, au moins pour partie, au nord de l'emprise.

Une des singularités du site de Château de Brion réside dans la présence de structures d'extraction et d'aires d'ensilage dans le même espace et avec une fourchette chrono-

logique identique (milieu X^e-XI^e s.). L'étude ne permet pas de déterminer la chronologie relative entre l'exploitation agricole et la carrière. En effet, suivant les zones ou les secteurs, elles pourraient se succéder, être concomitantes ou alterner entre l'une et l'autre. Cet exemple illustre la complexité et la diversité de l'occupation du sol dans les campagnes médiévales de cette région. Il ouvre sur des perspectives de recherches sur le peuplement des campagnes, sur les modalités d'exploitation des terres et du sous-sol au Moyen Âge et leurs évolutions. À l'échelle régionale, la confrontation des données acquises avec celles d'autres sites ruraux des X^e-XII^e s. révèle que seul le site de Bourg Calin à Jaunay-Clan (Vienne) (Lasnier, 2014) met en lumière la concomitance d'une

exploitation agricole avec l'exploitation du sous-sol pour l'extraction du limon. Elle révèle des structures similaires au site de Château de Brion : galeries, puits, fosses, silos etc.

Damien LADIRÉ et Fabien BRIAND

NB : Cette opération de fouille est à rapprocher de celle réalisée sur la commune de Louzy (voir notice dans ce BSR)

Ladiré, 2015

Ladiré D. : *Brion-près-Thouet (86) - Château de Brion*, rapport final d'opération de fouille préventive, Nantes, Archeodunum, 2015.

Lasnier, 2014

Lasnier T. : *Jaunay-Clan (86) - Bourg Calin*, rapport final d'opération de fouille préventive, Nantes, Archeodunum, 2014.



Brion-Près-Thouet, plan général de la fouille (DAO : Archéodunum)

ÉCHIRÉ

Château du Coudray-Salbart Tour du Moulin

Depuis une trentaine d'années, des travaux de restauration, très occasionnellement précédés de sondages archéologiques, ont été réalisés sur le château du Coudray-Salbart, soit par des entreprises soit par le chantier de bénévoles de l'association locale Les Amis du Coudray-Salbart, sous la direction de Monsieur Jeanneau, architecte en chef des Monuments Historiques, et pour le compte du propriétaire privé Monsieur Dudresnay.

Le rachat récent du château par la Communauté d'agglomération de Niort a permis d'engager un programme d'ensemble cohérent et pluriannuel de restauration des murailles et des tours, sur un projet présenté par M. Jeanneau, ACMH. Ce projet est divisé en trois tranches composées chacune de trois phases.

Les travaux de restauration de la première tranche ont porté en premier lieu sur les élévations de la tour du Portal, dont le sommet avait déjà été en partie restauré en 1981. Ils se sont poursuivis par la restauration de la courtine occidentale puis par celle de la Grosse-Tour qui ont fait l'objet d'un suivi archéologique.

La deuxième tranche a commencé par la restauration de la tour Bois-Berthier, elle se prolonge par celle de la tour du Moulin.

L'intervention archéologique réalisée durant la phase de restauration de la tour du Moulin a essentiellement porté sur les élévations et la partie sommitale de cet ouvrage de flanquement qui défend l'angle sud-ouest du château du Coudray-Salbart (fig. 1). Des sondages archéologiques ont également été effectués dans la salle du premier niveau. Cette intervention archéologique s'est donc déroulée en



Figure 1 : Échiré, vue générale de la tour du moulin depuis l'ouest en 2005 (Cliché : A. Montigny)

plusieurs phases à partir de février 2014 et ne sera achevée qu'en cours d'année 2015.

Le sondage réalisé dans la salle du rez-de-chaussée et l'observation des liens stratigraphiques avec les murs de courtine au contact de cette tour ont permis de confirmer la présence d'une muraille antérieure à cet édifice de flanquement. La présence de cette muraille avait déjà été présente lors d'un diagnostic réalisé le long de la courtine sud en 2012. Le même phénomène avait également été observé, en 2010, au nord du site où la tour de Bois-Berthier est également venue s'installer sur une muraille antérieure. L'identification de ces deux courtines permet de proposer un état intermédiaire du site qui n'avait pas été perçu. L'hypothèse actuelle est d'y voir les traces d'une basse-cour appartenant au château primitif, basse-cour sur laquelle le château proprement dit s'est progressivement développé. La découverte la plus importante concerne toutefois le sommet de la tour (fig. 2). Contrairement aux tours précédemment étudiées au Coudray-Salbart, la tour du Moulin a livré un sol en très grande partie conservé prouvant qu'au moins dans son dernier état le sommet de cette tour était constitué d'une terrasse dépourvue de toiture. Si le mur parapet a disparu, la terrasse en elle-même est conservée de façon presque intégrale permettant ainsi de pleinement comprendre le système de gestion des eaux pluviales. Constituée de dalles de calcaire, cette terrasse présente trois faces inclinées vers l'extérieure de la tour et guidant l'eau vers des



Figure 2 : Échiré, vue générale de la plate-forme sommitale de la tour du Moulin (Clichés et redressement photographique : V. Miailleh, Inrap)

exutoires saillants à l'aplomb des fossés. Au regard de l'histoire du site, ce dispositif de couverture ne peut être postérieur au xv^e s.

Adrien MONTIGNY

Montigny, 2012

Montigny A. : *Echiré, château du Coudray-Salbart, les abords de la courtine sud*, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap, 2012.

Antiquité

FAYE-L'ABESSE Les Crânières

Suite à un dépôt de permis de construire d'une maison individuelle au 3, chemin des Sauniers à Faye l'Abbesse (Deux-Sèvres), un diagnostic archéologique, prescrit par le SRA de Poitou-Charentes, a été réalisé par l'Inrap. Cette opération a porté sur une superficie de 2 081 m² et complète les deux opérations de diagnostic menées en 2012 et 2013 sur deux parcelles mitoyennes.

Au total 233 m² ont été sondés (soit 11,3 % de la surface concernée) sous la forme de trois tranchées continues, dont une (tranchée 1), a fait l'objet d'une fenêtre.

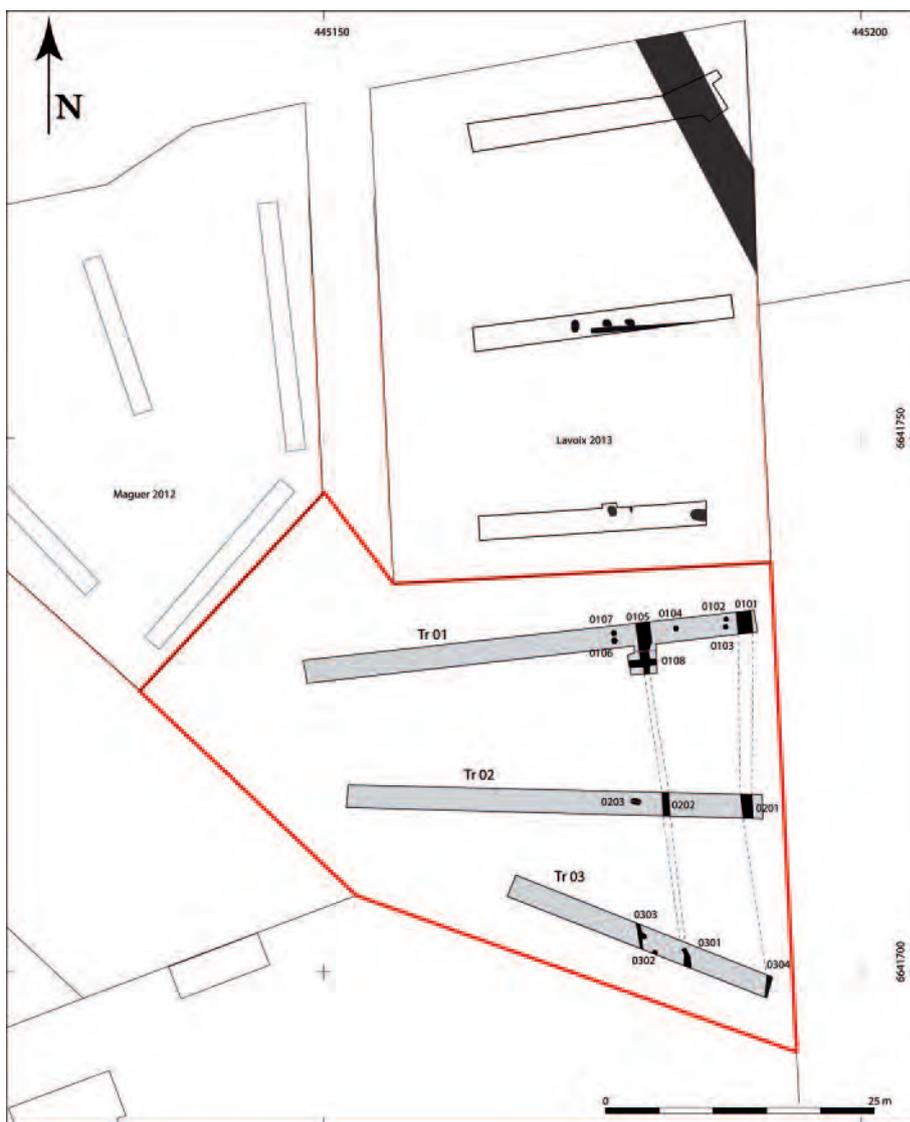
L'emprise, située à l'ouest du sanctuaire et de l'agglomération fouillées entre 1851 et 1864, n'a livré que quelques structures en creux, fosses, trous de poteaux et fossés, dont deux ont livré un peu de mobilier de la période antique, probablement du Haut-Empire. Soulignons la présence de deux fragments d'os incinérés d'origine indéterminée, qui pourraient peut-être indiquer la présence d'activités funéraires ou cultuelles à proximité de la parcelle.

Patrick MAGUER

Maguer, 2014

Maguer P. : *Chemin des Sauniers, n°3, Poitou-Charentes, Deux-Sèvres, Faye-l'Abbesse, Les Crânières*, Poitiers, Inrap, 2014, 45 p.

Faye-L'Abbesse, plan de localisation des tranchées de fouilles de diagnostic (DAO : Inrap)



Âge du Fer

Antiquité

LA CRÈCHE Les Grandes Coites

Le projet de construction d'un complexe sportif au lieu-dit Les Grandes-Coites à La Crèche (Deux-Sèvres) est à l'origine d'un diagnostic archéologique sur une superficie initiale de 14 ha.

Interrompu avant son terme par décision de l'aménageur, l'opération a d'ores et déjà permis la mise au jour de 153 structures, composées pour l'essentiel de trous de poteaux et/ou de fossés, de fossés et de quelques murs. Les structures sont situées majoritairement dans la partie nord de l'emprise diagnostiquée, au nord d'un chemin visible sur le plan cadastral de 1831 et s'organise en plusieurs ensembles distincts. Le plus important a fourni la majorité du mobilier, essentiellement céramique. Il est daté de la fin du II^e s. avant

ou de la première moitié du I^{er} siècle avant J.-C.

À ce stade de l'opération, la présence d'un établissement rural de la fin de La Tène et/ou du début de la période romaine ne fait aucun doute.

David BRUNIE

Brunie, 2014

Brunie D. : *Poitou-Charentes, Deux-Sèvres, La Crèche, Les Grandes Coites*. rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap, 2014, 70 p.

Moyen Âge

LOUZY La Socellière

L'opération de fouilles archéologiques préventives réalisée entre mi-novembre et décembre 2013 à Louzy la Socellière (Deux-Sèvres) a couvert une emprise de 2 400 m² concer-

née par les travaux de la déviation permettant le contournement de Brion-près-Thouet par la route départementale 938.



Louzy, vue du site en cours de fouille (DAO : Archéodunum)



	<p>Louzy (79) "La Socellière" 2013 n° op. 5714</p>	<p>Plan général des vestiges par type (au 1/200e) DAO : D. LADIRE</p>
--	--	---

Louzy, plan général du site (DAO : Archéodunum)

Cette intervention a permis de mettre au jour des vestiges de la période médiévale (du VI^e s. au XI^e s.), ainsi que de rares indices pouvant témoigner d'une occupation antique à proximité. L'implantation humaine à la période médiévale sur le site de la Socellière est caractérisée par deux zones d'occupation distinctes séparées par deux fossés structurants partiellement conservés. La partie septentrionale de l'emprise comporte de nombreuses structures excavées du type fosse et silo. On retrouve également quelques vestiges comparables dans la partie sud-est de la zone de fouilles, mais ce sont majoritairement les bâtiments sur solins qui occupent l'espace. Ces derniers sont tous axés selon une orientation nord-ouest/sud-est. Plusieurs galeries souterraines ont été découvertes dans la partie orientale de la zone de fouille témoignant ainsi d'une activité d'extraction. Quatre grandes phases d'occupation ont été mises en évidence pour la période médiévale. Dans un premier temps, cette partie du territoire de la commune de Louzy comporte quelques vestiges d'une implantation humaine mérovingienne (VI^e s.-début VIII^e s.). Elle est localisée uniquement dans l'angle sud-ouest de l'emprise, ce qui laisse à penser que nous sommes ici en marge d'une possible occupation plus importante. Par la suite, une série de grandes fosses, probablement liées à de l'extraction d'argile ou à de l'arti-

sanat, ainsi qu'un bâtiment sur solins caractérisent l'occupation carolingienne du site (milieu VIII^e s.-IX^e s.). Il faut attendre les X^e et XI^e s. pour voir l'occupation se densifier sur le site de la Socellière. Des réseaux de galeries souterraines destinées à l'extraction se mettent alors en place. C'est également pendant cette phase que de nouveaux bâtiments sur solins sont aménagés et que des aires d'ensilage se développent à proximité de ces constructions, mais aussi en périphérie de la zone d'habitat. Enfin, dans un dernier temps, l'implantation humaine semble se déplacer puisque aucun vestige postérieur au XII^e s. n'a été identifié. L'ensemble des aménagements sont alors comblés, le site est abandonné et cette partie du territoire change d'affectation.

Damien LADIRÉ et Fabien BRIAND

NB : Cette opération de fouille est à rapprocher de celle réalisée sur la commune de Brion-près-Thouet (voir notice dans ce BSR)

Ladiré, 2015

Ladiré D. : *Louzy (86) – La Socellière*, rapport final d'opération de fouille préventive, Nantes, Archeodunum, 2015.

Moyen Âge

MELLE Église Saint-Hilaire

Le prieuré Saint-Hilaire est situé au sud-ouest de la ville de Melle, sur la rive droite de la Béronne. Les bâtiments monastiques ont totalement disparu. L'église est la seule construction médiévale subsistante. Depuis 2010, son chevet a fait l'objet de travaux de restauration et de valorisation dirigés par le cabinet d'architecte Marie-Pierre Niguès. En 2013, les investissements ont porté sur les extérieurs. L'objectif était d'aménager un accès pour les personnes à mobilité réduite. La proposition de sondages et suivi archéologique du bureau d'études Hadès se composait alors de deux tranches, une ferme et une conditionnelle. La tranche ferme comptait seulement 3 jours de terrain à un archéologue pour une surveillance des terrassements autour du chevet. La tranche conditionnelle anticipait la mise au jour de sépultures ou de contextes archéologiques complexes. Une équipe était prévue en

renfort, notamment pour l'anthropologie funéraire. À l'issue des trois jours, l'importance et l'altimétrie des structures découvertes ont incité les élus de Melle, Yves Debien, maire et Jacques Pineau, adjoint en charge de l'urbanisme, à enclore immédiatement la tranche conditionnelle.

Au final, l'intervention a été réalisée en collaboration avec

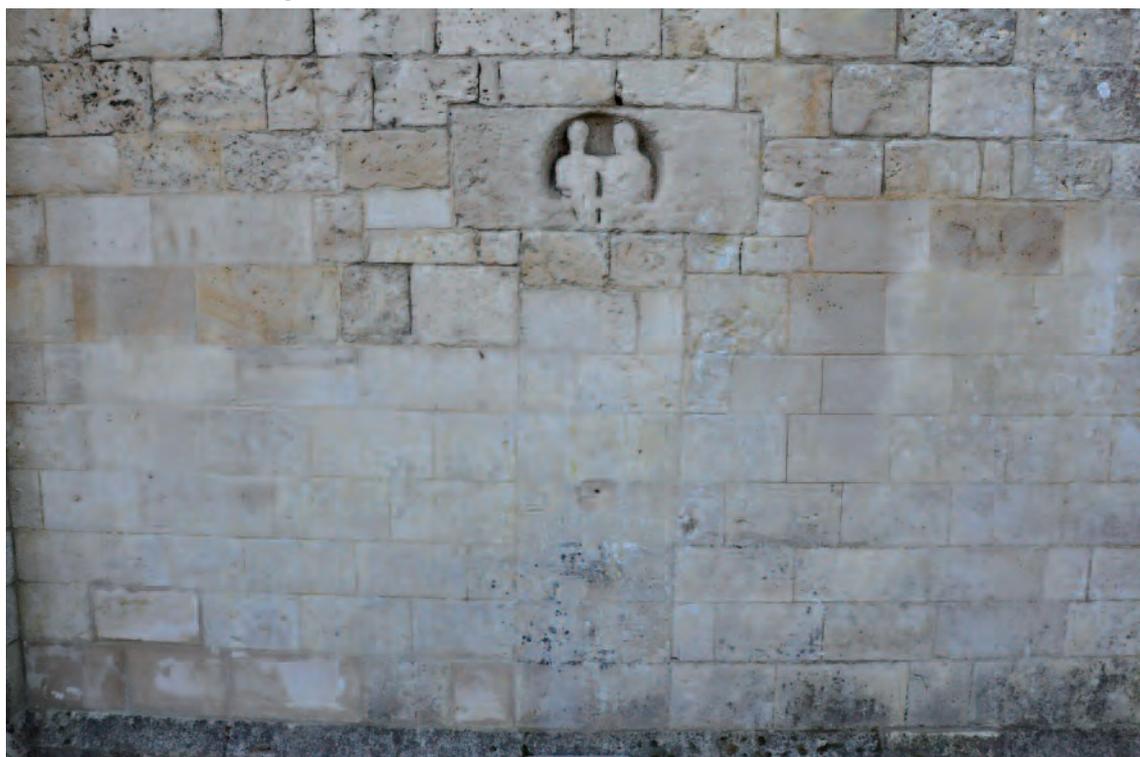


Figure 1 : Melle, Porte de Saint-Hilaire de Melle intégrant un remploi antique (Cliché : Hadès)



Figure 2 : Melle, sarcophages mérovingiens (Cliché : Hadès)

Cécile Giraud et Camille Marguerite. Elle renseigne les sépultures d'un minimum de 23 individus dont 3 sarcophages, 5 caissons à logette céphalique composée ou monolithe, une inhumation en pleine terre et un coffre ossuaire. Elle est également l'occasion de la découverte d'un mur en moellons à tête dressée de grand appareil, M16. Sa construction est antérieure à l'église romane. L'ensemble des connaissances réunies et une révision des sources écrites permettent de décomposer l'histoire du site de Saint-Hilaire de Melle en 9 phases.

Aucune structure ou couche d'occupation ne semble antérieure au haut Moyen Âge. Toutefois, cette remarque n'est pas un constat définitif étant donné les limites physiques de nos investigations. Une continuité ou une réoccupation d'un éventuel contexte funéraire gallo-romain est toujours envisageable. Actuellement, seul le linteau d'une porte du transept est considéré comme un remploi antique (fig. 1). Toutefois, l'éventualité de remplois antiques ne peut être totalement écartée au sujet du parement en grand appareil de M16. Les traces de marteau taillant ne constituent pas des indices spécifiques à une période.

La découverte de trois cuves de sarcophages trapézoïdaux renouvelle totalement notre perception de l'occupation de ce secteur de Melle et surtout, de l'origine de l'aire funéraire médiévale (phase I). Selon une datation par une analyse radiocarbone, l'une des sépultures serait installée entre 553 et 648 avec 95 % de probabilité. La mauvaise conservation des sujets n'autorise aucune conclusion sur le statut de ces défunts. Ceux-ci formeraient éventuellement un groupe si on considère leur disposition en éventail (fig. 2). Le mode de couverture des sarcophages et l'environnement ne peuvent être restitués.

Dans une hypothétique phase II, les individus de deux sarcophages sont chacun associés à un immature. Il ne s'agirait pas de sépultures doubles. Une chronologie relative est assurée dans le deuxième cas par l'interposition d'une couche sédimentaire. La pratique serait peut-être réservée à une certaine classe d'âge. Les données sont insuffisantes pour tirer de réelles conclusions sur l'évolution de l'espace funéraire. Le fait est antérieur au mode de sépulture en caisson à logette composée.

La chronologie relative de la phase III n'est pas assurée. Aucune relation ne peut être établie avec les contextes funéraires évoqués précédemment. Le mur M16 apparu au bord de la Béronne est assurément antérieur au bras de transept de l'église Saint-Hilaire (fig. 3). Les contextes sédimentaires observés de part-et-d'autre suggèrent un es-

pace intérieur au nord. La dimension des blocs et la qualité des parements sont des arguments en faveur d'un édifice de grande ampleur. La méconnaissance du plan limite les possibilités d'identification. L'hypothèse privilégiée serait celle de l'église primitive Saint-Hilaire. Les sources écrites attestent son existence avant la seconde moitié du XI^e s. voire peut-être un siècle plus tôt. En effet, une révision des sources éditées suggérerait une fondation sur un alleu comtal. L'interprétation ne peut être étayée ; la structure ne bénéficie d'aucun indice de datation.

Un coffre ossuaire est installé avant l'abandon du sol intérieur de l'édifice attribué à la phase III. L'architecture funéraire serait initialement un sarcophage destiné à un enfant. L'absence d'os de cette catégorie d'individu remet en cause l'hypothèse d'un remploi. Le dépôt secondaire de deux à trois individus pose la question de leurs origines (phase IV). La datation radiocarbone de l'un d'entre eux donne une probabilité de 95 % sur la période comprise entre 1039 et 1215 avec 68 % dans une fourchette 1048 - 1189. Notons que cette estimation comprend autant de probabilité (29 %) pour les périodes 1048-1087 que 1149-1189. En ce sens, il est tout à fait possible que le dépôt secondaire résulte d'une exhumation de sépultures lors des travaux de construction de l'église romane. L'édifice de la phase III est peut-être déjà désaffecté mais pas encore totalement détruit.

En phase V, l'abandon et la destruction de l'édifice établi en phase III ne sont marqués par aucune accumulation de gravats de couverture, ni même de maçonnerie. Il s'agit vraisemblablement d'une démolition méthodique avec une récupération systématique des matériaux.

La fouille n'a apporté aucune information chronologique supplémentaire sur la construction du chevet de l'église



Figure 3 : Melle, mur M16 et sarcophage-ossuaire (Cliché : Hadès)

(phase VI). L'état des connaissances maintient l'hypothèse d'un chantier débuté dans les deux dernières décennies du XI^e s. et en partie achevé avant 1109. Le reste de la chronologie relative de l'église reste à vérifier.

La typologie d'une série d'inhumations (phases VIIa et b) est ensuite comparable à celle mise en évidence par Bernard Farago-Szekeres lors de la fouille du cimetière de Petit Bois à Saint-Martin-les-Melle. Suivant les résultats de cette étude, une sépulture caractérisée par un « coffre à logement céphalique composé » serait *a priori* antérieure à la série de « coffres à logette monolithe ». Au sein de ce second corpus figurent deux des formes d'évidements repérées par l'anthropologue : circulaire et ovoïde. La présence de cupules n'est pas systématique. Toutefois, aucun des cas ne témoigne d'une taille au moyen d'une gradine. La datation

par analyse radiocarbone d'une sépulture à logette circulaire et cupules situe l'inhumation dans la période 1025-1160 avec une probabilité plus importante dans la première moitié du XII^e s. L'emprise des fouilles n'autorise aucune interprétation relative à l'organisation de l'espace sépulcral au cours de cette phase. La relation avec la porte du bras de transept nord reste difficile à établir.

Le remploi de certaines tombes établies en phase VII atteste une certaine continuité des pratiques funéraires, probablement jusqu'à la période moderne. Toutefois, le fait semble très occasionnel (phase VIII). L'impression découle peut-être des modalités de fouille, mais trois autres raisons sont à envisager. L'espace sépulcral a pu être déplacé vers

l'ouest, là où le cimetière est signalé en dernier lieu. L'aménagement d'un charnier mentionné au XVII^e s. a pu limiter la multiplication et les recouvrements des tombes. Enfin, les inhumations ont pu prendre place dans les remblais accumulés devant la façade nord et évacués lors des travaux du XIX^e s.

Enfin, les gravats superficiels et des perturbations observées en fondation de l'église romane seraient attribuables à des travaux de restauration (phase IX). Il s'agit très certainement des campagnes menées par l'architecte départemental Pierre Théophile Segrétain.

Patrick BOUVART et Cécile GIRAUD

Antiquité

Moyen Âge

MELLE Projet collectif de recherche :

Enrichissement des minerais, production et circulation des matériaux

Temps modernes

Enrichissement des minerais, production et circulation des matériaux : expérimentations paléométallurgiques transpériodes.

Les travaux d'archéologie expérimentale qui se sont déroulés à Melle ont regroupé une quinzaine de chercheurs en paléométallurgie et couvrent une large chronologie allant de l'Antiquité à la période moderne. La découverte d'un atelier de production du laiton daté de la seconde moitié du II^e s. de notre ère nous a amené à tester les capacités de production des creusets de ce site ainsi que les structures. Sur ce même site métallurgique, il a été mis au jour des moules monétaires sur lesquels nous avons également commencé à travailler pour tenter de reproduire cette production de fausses monnaies. Nous nous sommes également concentrés sur la question de la fusion des minerais de plomb argentifères tant en bas-fourneau que dans un four à réverbère. La question de la coupellation se développe à la lumière des évidences archéologiques mises au jour durant la fouille de Castel-Minier. Nous avons pu montrer qu'il était possible d'affiner des quantités importantes d'argent dans des structures rudimentaires qui ne laissent que peu de traces après usage. Enfin une expérimentation lourde visant à tester les capacités de broyage d'un moulin à minerai du Moyen Âge central se poursuit. Après avoir taillé les meules dans les Pyrénées et les avoir transportées jusqu'à Melle, nous avons mis ces meules en situation, nous permettant ainsi d'entamer un cycle de test du moulin. Enfin grâce au soutien du voyageur Clio, nous avons pu développer nos expériences sur les fours andins dans leur environnement montrant l'intérêt d'avoir pu au préalable réaliser des expériences sur notre plate-forme de Melle. En partenariat avec le site des mines d'argent de Melle, nous avons réalisé une carte interactive permettant d'accéder, entre autres, à de courts résumés et à des vidéos de toutes les expérimentations conduites sur cette plate-forme conventionnée depuis 2007.

Florian TEREYGEOL



Melle, expérimentation de broyage de minerai au moulin : mise en place de la meule mobile (cliché : F. Téreygeol).

<http://www.mines-argent.com/carte-interactive.html>
Mise en ligne pour le Art Institute of Chicago et la Khan Academy website de « Coin Production in the Roman World » : https://www.youtube.com/watch?v=b6T_ZutXzNQ

Blet-Lemarquand et al., 2014

Blet-Lemarquand M., Nieto-Pelletier s., Téreygeol F. : « ■ Tracer l'or monnayé : le comportement des éléments traces de l'or au cours des opérations de refonte et d'affinage. Application à la numismatique antique », *Bull. de la Société Française de Numismatique*, 4, 2014, p. 90-94.

Arles et al., 2013

Arles A., Clerc P., Sarah G., Téreygeol F., Bonnamour G., Heckes J., Klein A. : « 3D reconstruction and modeling of subterranean landscapes in collaborative mining archeology

projects: techniques, applications and experiences », *Recording, Documentation and Cooperation for Cultural Heritage, Actes du 24^e symposium de la CIPA, Strasbourg, 2-6 septembre 2013*, New-York, Curran Associates, 2013, p.61-66.

L'Héritier et al., 2015

L'Héritier, M., Baron s., Cassayre L., Téreygeol F. : «Bismuth behaviour during ancient processes of silver-lead production », *Journal of Archaeological Science*, 57, 2015, p 56-68.

Moyen Âge
Temps modernes

MELLE Centre ville, inventaire des caves

Époque contemporaine

Rue Croix Palière (repère 1 sur la carte)

Cette cave, au n°2 rue Croix Palière a déjà fait l'objet d'une visite. Cette année, le second niveau a été exploré. On est en présence de deux petites caves séparées par un gros mur. Elles ont été comblées au 2/3 de leur hauteur, par du gravas à une date inconnue. Elles sont contemporaines de la cave au-dessus, puisqu'un pilier est visible sur les deux niveaux. La découverte d'un élément d'archivolte de pierre, confirme la fonction religieuse du lieu, déjà remarquée par la présence des petit claveaux de l'arc d'entrée et d'une

pseudo-absidiole avec tailloir. Cet élément d'archivolte est visible sur la façade occidentale de l'église Saint-Savinien, dans l'arc encadrant le tympan et datable des dernières décennies du XI^e s.

37 Grand Rue (repère 2 sur la carte)

La maison au n° 37 Grand Rue enserre la tour du côté nord et du côté est. Dans la cave, on peut observer que la tour a été construite sur un solide bloc de rocher ; côté nord, un mur de cage d'escalier.



Melle, centre ville, arc chamfreiné (Cliché : E. Lacroze)



Melle, centre ville, base de remparts (Cliché : E. Lacroze)

On a pu constater cependant que la tour communiquait avec cette maison par l'arrière, et que deux escaliers sous voûtes, indépendants de la tour, avaient été aménagés dans le sous-sol à des fins de défense : accès à une salle des gardes 3 rue Croix Palière et évacuation dans les fossés par un couloir coudé et une poterne. Ces deux escaliers sont datables du XII^e s. (portes en arc brisé chanfreiné et en plein cintre tout comme la cave 3 rue Croix Palière (arcs en plein cintre sous rocher). Une datation du XII^e s. serait alors probable pour la tour.

Des générations d'historiens se sont questionnées sur le tracé des remparts de la ville de Melle, et sur l'emplacement des portes. Trois portes ont été reconnues matériellement. Une quatrième aurait disparu ou aurait été simplement oubliée. La porte Saint-Hilaire ou porte Saint-Jacques s'ouvrait en bas de la Grand rue. Les vestiges qui subsistent sont deux tours en forme de demi-cercle outrepassé qui l'encadraient. La tour sud au n° 39 et la tour nord au n°46 Grand Rue. Un procès verbal de visite des terres de Melle, la décrit en 1683, (Archives nationales, Q1 1607) : « Nous nous sommes ensuite transportés aux 4 portes de ladite ville de Melle lesquelles sont entièrement ruinées et sans fermeture à la réserve de la porte Saint-Jacques dont l'arceau voûté et corps de garde qui est par-dessus sont encore en leur entier et néanmoins en mauvais état... ».

D'après le cadastre napoléonien de 1832, la tour sud (39 Grand rue) présente une saillie sur la rue. Il s'agirait d'un passage entre les deux tours, voûté (arc brisé ou en plein cintre) et doté de plusieurs arcades à structures défensives : une porte à vantaux, une herse, un assommoir. Au-dessus, le corps de garde devait être un prolongement du chemin de ronde des remparts.

Dans une délibération du conseil municipal du 03/08/1833 on note : « le moindre effort peut la faire crouler (sous-entendu la porte), elle gêne la circulation, ...son ouverture n'est que de 3 m ». Fin 1839, début 1840, la porte est démolie.

Rue Bourneuf (repère 3 sur la carte)

La visite de la cave au n°7 rue Bourneuf, a confirmé la présence du rempart déjà repéré dans la maison voisine (n°9). Cette cave date des XIV^e-XV^e s, période probable d'abandon des remparts. Aujourd'hui, nous connaissons donc un rempart du castrum de Melle, datant des X^e-XI^e s, de plus de 4,10 m de hauteur pour ce qu'il en reste (maison n°9), avec un semblant d'archère (cave n°9). Le rempart paraît être localisé sur une bande de moins de 5 m de large, à peu près au milieu du bloc de maisons.

Grand Rue (repère 4 sur la carte)

Au 12 Grand Rue, cette maison fait partie de la famille des « maisons précédées d'une cour » du haut de la Grand Rue. En effet, on descend dans la cave à 5 m en retrait de la rue. D'après un censier de la fin du XVI^e s., cette série de maisons du haut de la Grand Rue, donnaient directement sur des jardins avec puits et sur les fossés du château.

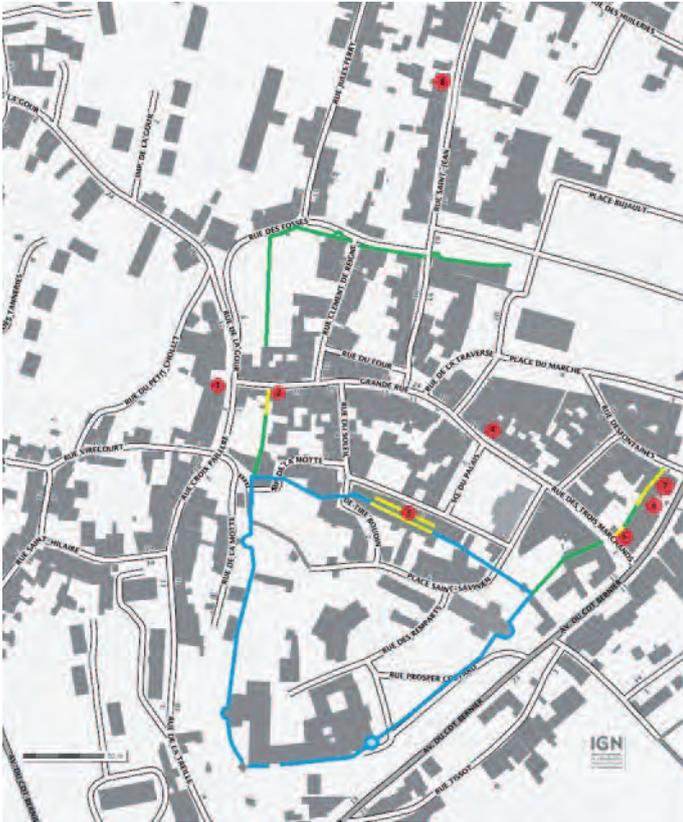
La partie la plus ancienne se trouve au nord, et date du XV^e s. : jambage chanfreinée de porte dans partie nord de la cave, encadrements à griffes, fenêtre à rebord et accolade, porte de galerie devenue fenêtre au premier étage.

Rue des Trois Marchands (repère 5 sur la carte)

Dans ce garage, rue des trois marchands, on voit un important rempart de moyen appareil, de 3,10 m de hauteur, probablement de plus de 1,50 m d'épaisseur, sur une longueur de 3,50 m. Une base taludée faisant saillie mesure 1 m de hauteur. Cette forme arrondie ou d'angle est visible sur le cadastre napoléonien de 1832. On ne sait pas si on est en présence d'une tour de flanquement ou d'une porte de villes (ce qui justifierait cette quatrième porte) , ou bien s'agit-il d'un changement de direction du rempart du à un raccordement ? Cette dernière hypothèse est plausible. Il y aurait eu plusieurs remparts se succédant au nord et à l'est de la ville.

Avenue du commandant Bernier (repère 6 sur la carte)

Quelques mètres plus bas vers le sud, une maison sise au 4 avenue du commandant Bernier a été prospectée. Le mur sud-ouest de la cave se prolonge jusqu'au grenier, marquant la séparation entre deux anciennes maisons qui ont été regroupées vers 1800-1820.



Melle, centre ville, localisation des remparts sud du *castrum* des ^{x^e-xi^e} s. en bleu et des remparts du ^{xii^e} s. en vert. En jaune les parties repérées en 2014. Les numéros renvoient à la notice (DAO : SRA, fond : carte IGN).

La maison actuelle s'appuie sur un tronçon de rempart de plus de 9 m, soit sur toute sa hauteur (pas de crénelage observé au sommet). Derrière la maison, une ruelle pourrait bien être l'ancien chemin de ronde.

On ne trouve pas d'indice d'ancienneté. Les deux maisons primitives ont probablement été construites sur un terrain vierge au ^{xviii^e} s. ; le fossé se trouvant devant, à l'emplacement de la cour. Rappelons que Louis XIV avait donné les fossés sud aux Capucins qui en avaient fait des jardins. L'ancien fossé nord, séparant le château (ou du moins le complexe castral) de la ville, servait de « dépotoir à immondices » aux ^{xvii^e} et ^{xviii^e} s., à l'emplacement de l'actuelle rue des Promenades. Les fossés semblent avoir été occupés plus intensément (restes de mangeoires d'écurie au pied du rempart, près de l'église Saint-Savinien) comme

en témoigne la cave visitée cette année, 1 rue Desfontaines. Se pose ici la question de la date d'abandon des fossés.

Rue Desfontaines (repère 7 sur la carte)

Au 1B rue Desfontaines, la cave présente une portion de courtine du rempart est de la ville, qui est au niveau de la rue, et une cave inférieure construite dans le fossé, 5 m en avant.

La courtine mesure 5,30 m de hauteur (cave du fossé comprise) et longue de 5 m, mais pourrait se prolonger aux étages. Les pierres sont en moyen appareil (20 cm x 30 cm, 20 cm x 40 cm).

On trouve des trous de boulins régulièrement disposés et espacés de 90 cm. Il s'agirait de boulins de construction du rempart, ou bien des trous de hourds. Ici, il semble qu'une maison au n°1B, avec écurie au rez-de-chaussée, soit venue s'appuyer contre le rempart, occupant ainsi l'escarpe large de 5 m.

La cave de la maison voisine au n°1, 2,20 m plus bas, occupe quant à elle le fossé sur près de 6 m de largeur, la contre-escarpe supportait la rue des Epingliers devenue route nationale. Une dizaine de pierres arrondies de même dimension a été réemployée dans les murs de la cave occupant les fossés. Leur grand nombre dans un petit espace laisse penser à une récupération sur place d'éléments de crénelage : des merlons arrondis ?

Rue Saint-Jean (repère 8 sur la carte)

Cette maison se situe au milieu de la rue Saint Jean au n°12, seule rue rectiligne qui rejoint une porte de ville. La cave est un ancien rez-de-chaussée, sur une rupture de pente.

Les ouvertures (fenêtres à bord chanfreiné et coussiège à l'intérieur, fenêtre à rebord dans la cave, porte à jambages chanfreinés, porte en arc brisé, porte sous linteau à coussinets) situeraient la construction de cette maison fin ^{xiv^e}, début ^{xv^e} s. Elle est la seule maison de Melle à avoir conservé un pignon sur rue et une telle homogénéité architecturale.

Un escalier reliait le premier étage au rez-de-chaussée, qui pouvait être habité (cheminée, ouvertures) ou aurait servi d'atelier de forgeron par exemple (plate forme en gros pavés et cheminée).

Emmanuel LACROZE

Paléolithique

Néolithique

MOUGON La Gâtine

Antiquité

Temps modernes

L'installation prochaine d'une entreprise au lieu-dit La Gâtine sur la commune de Mougon (Deux-Sèvres) a motivé la demande anticipée d'un diagnostic archéologique de la part de la Communauté cantonale de Celles-sur-Belles. En raison de l'ampleur des terrassements envisagés ainsi que du contexte archéologique et patrimonial connu, un arrêté de prescription a été pris.

La commune de Mougon est notamment réputée pour la dite « cachette du Triou », dépôt de cinquante-deux objets en bronze (armes et parures) attribués au Bronze final III.

Un enclos fossoyé circulaire repéré par photographie aérienne se situe à une centaine de mètres au nord de la parcelle. Un autre enclos fossoyé quadrangulaire a été observé à La Bonne Moret, au sud-ouest des terrains concernés. Enfin, le diagnostic archéologique réalisé par l'Inrap sous la direction de D. Jouneau en amont de la déviation de la route départementale 948 en 2004 avait mis en évidence quelques artefacts lithiques et de la céramique datés du Néolithique final et du Bronze ancien (Jouneau, 2004).

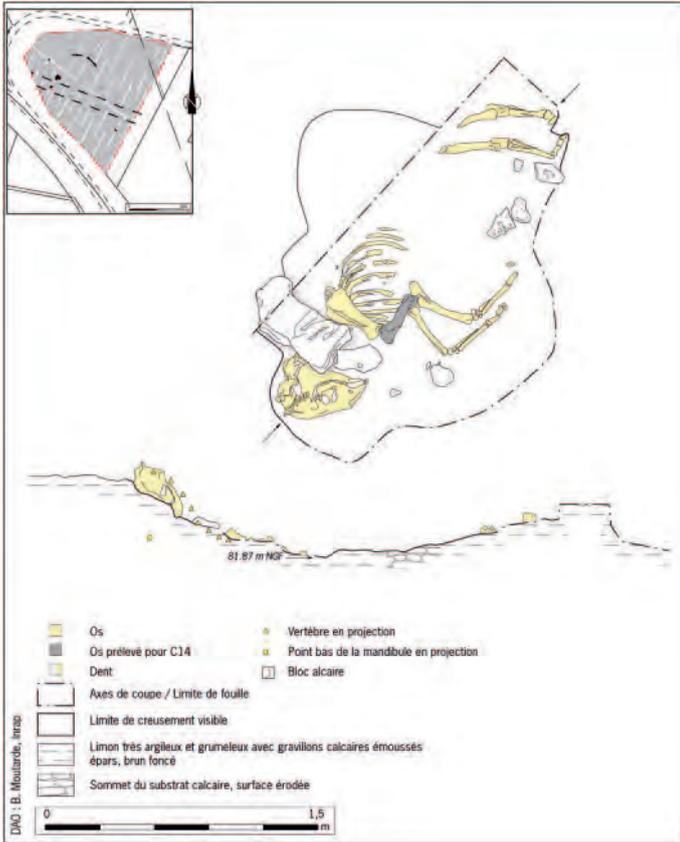


Figure 2 : Mougou, relevé en plan et en coupe du cheval inhumé (DAO : Inrap).

La parcelle sondée se situe à une altitude moyenne de 84 m NGF à l'amorce du versant sud d'un petit talweg occupé au nord de l'emprise par le Chemin bas. Le paysage reste globalement assez monotone. Les formations superficielles sont constituées du sommet vers la base de limons pulvérulents ponctuellement accumulés sur une importante épaisseur et de séquences héritées des argiles de décarbonatation. Des argiles de dissolution masquent un calcaire lapiazé.

Dans ce contexte non favorable à la conservation de sites paléolithiques en place, une vingtaine d'artefacts lithiques (fig.1) a été mise au jour dans les formations argilo-limoneuses orangées, et particulièrement au sommet des matériaux colluvionnés. L'indigence de la série, le caractère disparate de la disposition stratigraphique et spatiale des pièces n'autorise bien sûr pas l'attribution à une quelconque culture, mais permet simplement de mettre en évidence dans ce secteur un potentiel d'occupation pour le Paléolithique moyen.

Deux squelettes de chevaux déposés à une distance de six mètres ont été mis au jour sous une épaisseur de quarante centimètres de terre labourée et de limon brun, à hauteur d'une haie fossile. La moitié d'un des deux squelettes de cheval a été dégagée à l'occasion de ce diagnostic. Le cheval a été soigneusement déposé sur le flanc et adopte une position altière (fig.2). Il devait être signalé par un bloc calcaire grossièrement sculpté sur une face (profil zoomorphe). La fosse a été massivement remblayée. N'ayant aucun élément archéologique diagnostic, une datation par ¹⁴C a été engagée. Le squelette n'est pas antérieur à 1670.

Figure 1 : Mougou, principaux artefacts lithiques issus du diagnostic (Cliché : Inrap).



Les vestiges d'un fossé curvilinéaire très arasé du Haut Empire ainsi qu'une petite fosse isolée, dont le mobilier archéologique très pauvre est attribuable au Néolithique ou aux phases protohistoriques anciennes, renseignent d'avantage sur la forte activité érosive du milieu de versant de part leur état de conservation que sur l'occupation archéologique à proprement parler.

Bénédicte MOUTARDE

Jouneau, 2004

Jouneau D. : Mougou, Déviation de la RD 948, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap Grand-Sud-Ouest, 2004, 32 pages.

Moutarde, 2014

Moutarde B. : Poitou-Charentes, Deux-Sèvres, Mougou, La Gâtine. Rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap, 2014, 61 p.

Âge du Fer

Antiquité

NIORT Rue des Tournelles

Moyen Âge

Le quartier Saint-Florent est situé à l'ouest de la ville de Niort en dehors des remparts qui délimitaient l'espace urbain jusqu'à la fin du XVIII^e s. Le bourg s'est développé autour d'une église, mentionnée dès le IX^e s. (Poi-gnat, 1981, p. 75), dont la fondation paraît ancienne. La présence de bas-reliefs en réemploi tant sur la façade que sur le parement interne du mur gouttereau sud tendent à confirmer ces hypothèses en suggérant une occupation relativement précoce, probablement dès la période antique. Toutefois, ce secteur *extra-muros* demeure peu documenté à l'exception de quelques mentions souvent anciennes de découvertes fortuites pour les périodes antique et du haut Moyen Âge.

La réalisation d'un diagnostic archéologique a été motivée par un projet de construction de maison situé au chevet de l'église Saint-Florent sur une parcelle de 790 m².

Trois tranchées ont pu être réalisées.

Une occupation précoce (I^{er} s. av J.-C.-II^e s. apr. J.-C.) a pu être partiellement appréhendée. Concentrée sur les marges méridionales de l'emprise, elle se manifeste par un abondant lot de mobilier issu principalement des niveaux de jardins ou de dépotoirs. Peu de structures peuvent être potentiellement attribuées à cette période. Trois fosses comblées par des dépôts relativement organiques confirment cette occupation relativement précoce (fin âge du Fer) qui se poursuit durant la période antique jusqu'au II^e s. L'abondance et la diversité du mobilier céramique découvert tendent à confirmer la vocation domestique de cette installation pérenne. La nature des vestiges identifiés ne permet pas d'identifier d'ensemble bâti majeur. L'occupation mise au jour au sein de la parcelle semble donc se développer en marge du cœur de l'habitat. Peut-être s'agit-il de la *pars urbana* d'une *villa* qui se serait développée au sud ou à l'ouest de l'emprise.

Ces vestiges sont largement perturbés par l'occupation funéraire qui se développe au cours du Moyen Âge sur l'en-



Niort, vue d'une tranchée de diagnostic au chevet de l'église Saint-Florent, avec un sarcophage au premier plan (Cliché : J. Primault)

semble de l'espace. Celle-ci paraît plus concentrée aux abords de l'église où trois phases distinctes d'inhumation témoignant d'architectures diverses (coffrages, pleine terre, linceul etc.) ont été observées. Au contraire, les inhumations semblent moins denses sur la partie nord de la parcelle, plus éloignée de l'église.



Niort, sculpture en remploi (?), façade de l'église Saint-Florent (Cliché : J. Primault)

Près de 30 sépultures ont été identifiées au gré des différents sondages (7,5 % de la surface totale). La période d'inhumation paraît relativement longue même si les jalons chronologiques font défaut en l'absence de fouille. Ainsi, le rare mobilier identifié permet d'appréhender au mieux une fourchette chronologique relativement large (IX^e-XIV^e s.) qui mériterait d'être précisée. En effet, l'absence d'inhumation pour les VI^e-VIII^e s. peut surprendre au regard des informations issues de données archéologiques anciennes. Toutefois, la diversité des architectures funéraires observées confirme

la longueur de la période d'inhumation. Sépultures en coffrages maçonnés et non maçonnés, à couvertures en bâtière, à coffrages anthropomorphes se répartissent sur l'ensemble de l'espace. Ces différents modes d'inhumation apparaissent comme les plus anciens. Les coffrages sont généralement reconnus pour la période médiévale jusqu'au XIV^e s. (Lorans, 2007, p. 209) qu'ils soient automorphes (Hunot, Prigent, 1996, p. 72-73) ou plus « classiques ». D'autres modes d'inhumation (cercueil, linceul, pleine terre etc) ont été partiellement observés. Ceux-ci semblent plus récents et se concentrent sur la partie sud-ouest de la parcelle. Elle témoigne probablement d'une rétraction de l'espace funéraire autour de l'église à l'image du cimetière actuel réparti de part et d'autre du portail occidental. À cet égard, les inhumations semblent s'interrompre à la fin du Moyen Âge.

Ce diagnostic confirme donc le très fort potentiel archéologique de ce secteur *extramuros* peu perturbé et méconnu. Seule une étude plus exhaustive permettrait de mieux appréhender la diversité de l'occupation identifiée aux abords de l'église Saint-Florent qui apparaît comme un des monuments religieux les plus anciens des confins occidentaux du Poitou.

Emmanuel BARBIER

Hunot, Prigent, 1996

Hunot J.-Y., Prigent D. : *La mort : voyage au pays des vivants, pratiques funéraires en Anjou*, Angers, 1996.

Lorans, 2007

Lorans E. : « Le monde des morts de l'Antiquité tardive à l'époque moderne », in Ferdière A., *Archéologie funéraire*, Paris, Errance, 2007, p. 177-234.

Poignat, 1981

Poignat M. : « Saint-Florent », in *Histoire des communes des Deux-Sèvres : le pays niortais*, Poitiers, Ed. Porjet, 1981, p. 73-78.

Antiquité

ROM rue des Boissières

Dans le cadre de la construction d'une maison individuelle, une fouille de 2 500 m² a été réalisée au début de l'été 2014. Cette parcelle se situe entre la rue principale de l'agglomération antique au sud et les thermes publics au nord. Il est à noter qu'elle se trouve dans le prolongement septentrional de la fouille programmée dite du Parc (Malécot 2013 ; Poirier 2013).

Le géosystème correspond à un terrain ayant un faible pendage d'ouest en est. À sa limite orientale, une forte rupture de pente témoigne de la présence d'une tête de vallon comblée par des limons anthropisés à leur sommet. Ce substrat a permis d'installer « facilement » les constructions gallo-romaines après un décaissement du paléosol peu profond.



Figure 1 : Rom, Vue générale depuis le sud des salles chauffées du balnéaire : au fond, on peut voir la salle de service (Cliché : Inrap)

L'emprise archéologique se divise en trois zones :

Au centre, une rue parallèle à la rue principale correspond à un axe d'organisation. Elle est délimitée par des rues perpendiculaires au sud et au nord. La voie méridionale fut étudiée lors de la fouille programmée du Parc.

À l'ouest, quatre unités d'occupation se succèdent du sud vers le nord. Elles sont construites sur le même modèle, à savoir une délimitation par des solins ou des sablières avec la présence d'une cave rectangulaire de 1,5 à 2 m de profondeur. Elles tranchent avec les vestiges immobiliers environnants publics ou privés. Il s'agit d'une donnée inédite pour les quartiers occidentaux de l'agglomération.

À l'est, suite à la construction d'un premier établissement, un second se développe, au cours du Bas-Empire selon une datation radiocarbone. Ainsi, il s'inscrit dans le cadre chronologique fourni par les éléments environnants (milieu III^e - IV^e s. apr. J.-C.). Parmi les constructions, on note la présence d'un balnéaire composé d'une salle de chauffe, d'un *caldarium*, d'une étuve chaude sèche et d'un bain froid associés probablement à un vestiaire (fig. 1 et 2). Des aménagements et les réfections du *praefurnium* suggèrent plusieurs états de construction et de fonctionnement. Ce complexe semble postérieur à la phase de fonctionnement des thermes périphériques situés dans un îlot périphérique (I^{er}-III^e s. apr. J.-C. – Bouet, 2003).

Au-delà de l'intérêt des quartiers occidentaux de Rom qui constituent une zone exceptionnelle pour étudier la culture matérielle des III^e et IV^e s. au cœur de la cité des Pictons et au carrefour de deux grands axes de circulation, le nouveau site permet par sa position stratégique de faire deux grande avancées dans l'histoire de l'urbanisation de l'agglomération. D'une part, en estimant la surface de l'îlot, on peut maintenant le projeter sur ce terrain relativement plat et ainsi définir une trame d'organisation pour les quartiers occidentaux. Il sera intéressant de la comparer à celle des quartiers orien-

taux à vocation artisanale (Dieudonné-Glad, 2000 ; Dieudonné-Glad, Treffort, 2005 ; Poirier et *al.*, 2010 ; Malécot et *al.*, 2012). D'autre part, la datation des différents états de la voirie complétera l'étude la mise en place de la romanisation matérielle effective et des débuts de l'urbanisme de *Rauranum*. Actuellement, ces événements sont situés vers le milieu du I^{er} s. apr. J.-C. sans précisions. En remarque, aucun élément médiéval n'a été identifié. Ceci confirme la migration du noyau urbain après le V^e s. vers le centre du bourg actuel.

Tous ces éléments sont donnés avec les réserves habituelles liées aux études en cours.

Philippe POIRIER

Bouet, 2003

Bouet A. : *Thermae gallicae, Les thermes de Barzan (Charente-Maritime) et les thermes des provinces gauloises*, Bordeaux, Ed. Fédération. Aquitania, (Ausonius, Mémoire, 10, Aquitania supp., 11), 2003, 722 p.

Dabas et al., 2002

Dabas M., Dieudonné-Glad N. et Poirier P. : « Caractérisation des structures d'une forge antique : approche archéologique, géophysique et anthracologique », *Revue d'Archéométrie*, 26, 2002, p. 141-153.

Dieudonné-Glad, 2000

Dieudonné-Glad N. : « Nouvelles données sur l'extension et l'occupation de l'agglomération antique de Rom », *Bull. AAPC*, 29, 2000, p.17-42.

Dieudonné-Glad, Treffort, 2005

Dieudonné-Glad N. et Treffort C. : « Rom (Deux-Sèvres) », in *Les petites villes du Haut-Poitou de l'Antiquité au Moyen Age*, Chauvigny, Ed. ACP, (Mémoire, XXVII), 2005, p. 147-165.



Figure 2 : Vue depuis l'ouest du frigidarium (Cliché : Inrap)

Malécot, 2013

Malécot L. : « Rom, Le Parc », *Bilan scientifique régional*, Poitiers, Drac Poitou-Charentes, 2013, p. 201-202.

Malécot et al., 2013

Malécot L., en collaboration avec Poirier P., Moutarde B., Dieudonné-Glad N., et Richard L. : « Sur une route impériale – Rom (Deux-Sèvres) », *L'Archéologue*, 123, 2013, p. 32-36.

Poirier, 2013

Poirier P. : « Rom, Rue des Boissières », *Bilan scientifique régional*, Poitiers, Drac Poitou-Charentes, 2013, p. 203-204.

Poirier et al., 2010

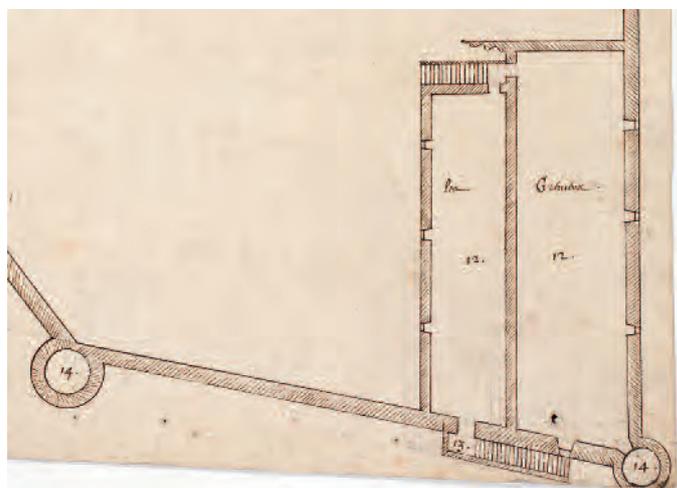
Poirier P., Audé J.-L., Bernard R., Bertrand I., Coutureau M., Guitton D., Hiernard J., Martins D., Miaillhe V., Saint-Didier G., Vallet C. : *Rom, Deux-Sèvres, La Petite Ouche 2, nouvelles données sur l'histoire des quartiers orientaux de Rauranum*, rapport final d'opération de fouille préventive, Bègles, Inrap, 2010, 3 vol.

Moyen Âge

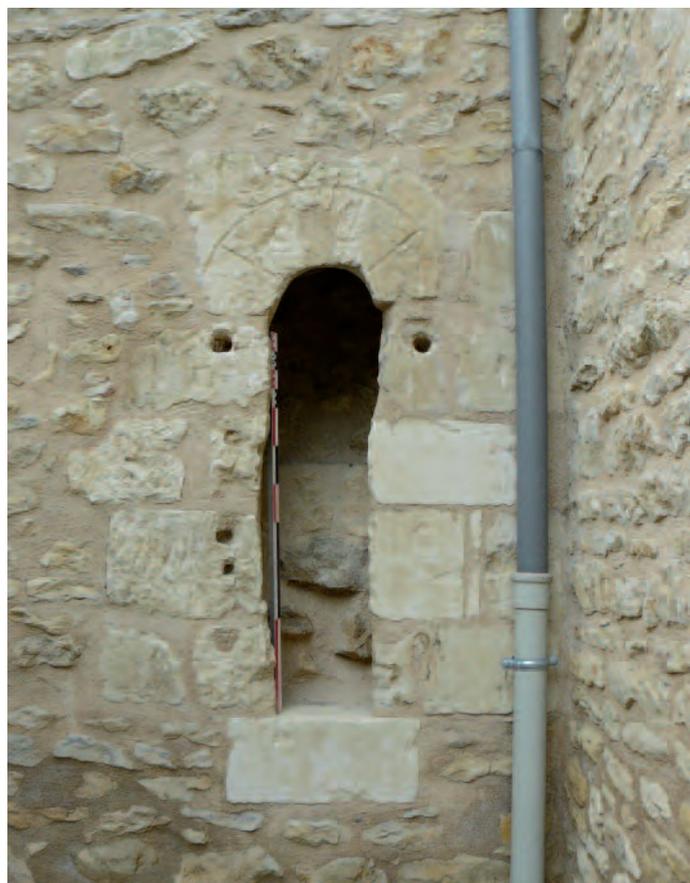
Temps modernes

SAINT-JOUIN-DE-MARNES L'Abbaye

Les chercheurs médiévistes du Centre d'études supérieures de civilisation médiévale (CESCM) entreprennent une étude pluridisciplinaire du site monastique Saint-Jouin-de-Marnes situé dans les Deux-Sèvres. Leur projet concorde avec la volonté des élus municipaux de réhabiliter un bâtiment employé en dernier lieu comme presbytère. Entièrement accessible, l'édifice est localisé dans le bourg de Saint-Jouin-de-Marnes, sur l'actuelle parcelle n°2 de la section cadastrale AD, feuille 01. Malgré des transformations très récentes, certaines élévations conservent des baies caractéristiques d'une construction médiévale. Leur authentification s'avère indispensable en vue d'une identification voire d'une datation de l'architecture. Ces enjeux sont les principaux objectifs de l'intervention. Il n'est pas encore question d'étudier toutes les évolutions ultérieures. Limitée à discriminer les structures



Saint-Jouin-de-Marnes, plan au sol des Archives nationales.



Saint-Jouin-de-Marnes, linteau de fenêtre, incisé de faux-claveaux (Cliché : Hadès).

primitives, l'étude s'est ainsi particulièrement focalisée sur une élévation, le mur M11. Malgré des observations aussi limitées, diverses phases peuvent être déterminées, même si leur chronologie relative demeure souvent très incertaine. L'élévation M11 correspond au mur gouttereau nord d'un bâtiment de plus de 26 m de long. Elle intègre cinq fenêtres et un portail. Les deux pignons ne peuvent être localisés précisément. La position du mur gouttereau sud est également incertaine. De celui-ci, seul subsisterait le vestige d'une baie, mais l'authentification reste à faire. La documentation iconographique apporte peu d'informations hormis la destruction des pignons avant 1657. Sur ce sujet, l'interprétation d'un plan au sol des Archives nationales reste hasardeuse (fig. 1). Le bâtiment a pu s'étendre jusqu'au contact de l'église abbatiale. Le seul critère de datation serait les linteaux des fenêtres, tous incisés de faux-claveaux (fig. 2). En Poitou-Charentes, ils apparaissent assez fréquemment sur des églises de la seconde moitié du XI^e voire au tout début du XII^e s. La comparaison n'est pas une preuve de la fonctionnalité de l'édifice. Toutefois l'hypothèse mérite d'être considérée au regard des mentions anciennes de la topographie. Une seconde hypothèse, celle d'une aumônerie, peut être émise en rapport avec la topographie persistante au XVII^e s. Elle pourrait alors pérenniser un éventuel *xenodochium*. La promotion des reliques a sans doute impliqué un aménagement précoce de structures d'accueil pour les pèlerins.

Au cours de la guerre de Cent Ans, l'édifice est intégré dans une enceinte flanquée de tours circulaires. La campagne de fortification serait antérieure à 1427. L'aménagement d'un étage, puis l'ajout d'une série d'arcades surmontées de cellules témoignent d'une évolution dans le courant des xv^e-xvi^e s. La fonction demeure cependant ignorée jusqu'au milieu du xvii^e s. À cette période, le bâtiment primitif sert de

cellier et grenier, son adjonction de bûcher. Dans la seconde moitié du xvii^e s., les travaux engagés par les Mauristes transformeraient une partie en écuries. La façade sud du bâtiment est finalement détruite. La reconstruction concorderait avec une affectation comme presbytère.

Patrick BOUVART

Époque contemporaine

SAINTE-VERGE la Croix Camus

Ce diagnostic archéologique est motivé par un projet de lotissement sur une superficie de plus de 5 ha, en périphérie du bourg de Sainte-Verge. Le riche patrimoine archéologique de cette commune située au nord de Thouars permettait d'envisager la présence de vestiges, notamment d'un chemin médiéval fouillé sur cette même commune et celle de Louzy dans le cadre d'une opération préventive liée à la construction de la déviation de Brion-près-Thouet (fouille Inrap 2012-2013). Seul un fossé, comblé dans la seconde moitié du xx^e s., a été repéré dans l'axe de ce chemin. Les 60 sondages ouverts n'ont livré que quelques structures (fosses et fossés) n'ayant livré aucun mobilier. Le diagnostic a révélé quelques fosses, vraisemblablement récentes comme le suggère la présence d'éléments plastiques. Les autres structures sont des fossés. L'absence de mobilier ne permet pas de dater les six fossés qui pourraient se rattacher à du parcellaire. Seul un fossé, observé dans trois tranchées voisines (tranchées 8, 9, 10), reprend le tracé d'un chemin figuré sur les plans du xix^e s. Le fossé est remblayé dans la seconde moitié du xx^e s.

Le bâtiment de la parcelle 332 n'étant pas encore démolie, le diagnostic n'a pas porté sur cette parcelle. À l'exception des tranchées 8, 9 et 10 comportant un fossé et situées à l'extrémité nord de la zone prospectée, les tranchées situées au sud et à l'est de la parcelle 332 sont négatives.

Annie BOLLE

Bolle, 2012

Bolle A. et D. Brunie, B. Larmignat, V. Mialhe, B. Vequaud : *Sainte-Verge, Louzy, RD938 déviation de Brion-près-Thouet, phase 1 : Occupations du Néolithique, de l'Antiquité et du Moyen-Age*, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap, 2012

Bolle, 2014

Bolle A. et E. Barbier : *Sainte-Verge, La Croix Camus*, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap 2014

Paléolithique

SAIVRES Les Terrières

Après la reconnaissance en 2012 d'un ensemble de sites de surface dans le sud Deux-Sèvres ayant livré des pièces



Saivres, coupe nord du sondage I-2 W1 (Cliché : B. Chevrier).

trifaciales (système de production lithique permettant d'associer débitage et façonnage sur une même pièce), la question de la relation de ce phénomène avec celui du Sud-Ouest, daté essentiellement du Paléolithique moyen ancien, s'est posée (Boëda, 1991 ; Brenet et al., 2008 ; Chevrier, 2006). Elle a motivé en 2013 la réalisation d'une première campagne de sondages sur le site des Terrières (Saivres) déjà connu pour ses industries lithiques du Paléolithique inférieur et moyen ramassées en surface et en partie en stratigraphie (Fourloubey, 2009 ; Matilla et al., 2005). En effet, la méconnaissance importante des périodes anciennes du Seuil du Poitou, due en particulier à la très faible quantité de données chronostratigraphiques, limite fortement la réflexion technologique et culturelle pour ces périodes.

L'opération 2013 avait vu le sondage de deux secteurs en périphérie de plusieurs dolines et la mise en évidence d'un niveau archéologique, vraisemblablement soliflué, mais

contenant deux ensembles lithiques techniquement et taphonomiquement distincts (Chevrier, 2013). La présence de quelques pièces trifaciales est très probable. Malheureusement, la faible profondeur du niveau archéologique dans les sondages concernés limitait clairement la possibilité d'une datation radiométrique fiable.

L'opération 2014, menée du 25 juillet au 17 août avec l'aide de 11 bénévoles, avait pour objectif de mieux documenter la stratigraphie de l'un des secteurs de 2013 (secteur I) pour préciser le potentiel de datation, tout en collectant le matériel lithique pour augmenter le corpus (Chevrier, 2014). En effet, le niveau archéologique avait montré en 2013 des ondulations significatives qui laissaient espérer un enfouissement plus important du dépôt. De plus, un sondage préliminaire de la doline, à proximité de laquelle avaient été identifiées des pièces trifaciales en surface, avait été programmé (secteur III).

Dans le secteur I, le sommet du niveau archéologique a pu être mis en évidence sur une douzaine de mètres carrés. Au-dessus, les sédiments restent malheureusement peu épais dans tous les sondages (quelques dizaines de centimètres) et renvoient *a priori* dans leur intégralité au limon brun déjà reconnu en 2013 (voir fig.). Le niveau montre quelques ondulations peu marquées. Le matériel lithique a été collecté dans 5 m² environ : un ou plusieurs épisodes de dépôt, pouvant atteindre une épaisseur de quelques dizaines de centimètres, semblent apparaître au sommet d'une argile rougeâtre, riche en manganèse (décalcification). Comme en 2013, l'argile est stérile jusqu'à un niveau de blocs non gélifracés pouvant renvoyer aux silex des altérites du plateau calcaire sous-jacent.

Dans le secteur III, la réalisation de trois tranchées de faible ampleur (5 à 7 m de long pour 1,40 à 1,80 m de profondeur) a permis d'obtenir des informations préliminaires sur la stratigraphie et l'état du côté nord-est de la doline. Les tranchées localisées à mi-pente et sur le bord externe de la doline ont mis en évidence une érosion importante : les argiles de décalcification apparaissent immédiatement sous les niveaux de terre arable et des éléments du plateau calcaire sont observés à 1,80 m de profondeur dans la partie supérieure. Aucun artefact lithique n'y a été observé en dehors des labours. Au centre de la doline, la troisième tranchée a montré la présence d'un limon brun relativement homogène contenant un nombre assez important de blocs et d'artefacts lithiques remaniés sur une puissance d'1,40 m : ce dépôt est issu de l'érosion des parties supérieures de la doline et aucun niveau archéologique stratifié n'y a été reconnu.

Le matériel lithique issu des sondages 2013 et une partie du matériel collecté en 2014 ont été traités. La distinction entre un ensemble patiné et un ensemble non patiné s'est confirmée. De nouveaux types de débitage, toujours simples, viennent enrichir la série non patinée. Quant à la série patinée, des outils sur support naturel, des éclats et au moins une pièce trifaciale ont pour le moment été reconnus. Quelques pièces (artefacts ou supports naturels) sont brûlées et pourraient constituer de possibles éléments datants bien que les occupations ne soient pas en position primaire et que la finesse de datation soit limitée.

Une analyse géomorphologique détaillée et de grande ampleur est programmée afin de comprendre la dynamique générale de mise en place des dépôts et d'identifier des secteurs archéologiquement plus intéressants.

Benoît CHEVRIER

Boëda, 1991

Boëda É. : « La conception trifaciale d'un nouveau mode de taille préhistorique » in Bonifay E., Vandermeersch B., *Les premiers Européens. Actes du 114e congrès des sociétés savantes, Paris, 3-9 avril 1989*. Paris : Comité des travaux historiques et scientifiques, 1991, p. 251-263.

Brenet et al., 2008

Brenet M., Folgado M., Lenoble A., Bertran P., Vieilleuvre E., Guibert P. : « Interprétation de la variabilité technologique de deux industries du Paléolithique moyen ancien du Bergeracois : Cantalouette 1 et Combe Brune 3 (Creysse, Dordogne). Contexte géoarchéologique et chronologique, analyse techno-économique » in Jaubert J., Bordes J.-G., Ortega I. (dir.), *Les sociétés du Paléolithique dans un grand Sud-Ouest de la France : nouveaux gisements, nouveaux résultats, nouvelles méthodes. Actes des Journées SPF, université Bordeaux I, Talence, 24-25 novembre 2006*, Paris : Société préhistorique française (Mémoires de la Société préhistorique française, 47), 2008, p. 57-81.

Chevrier, 2006

Chevrier B. : « De l'Acheuléen méridional au technocomplexe trifacial : la face cachée des industries du Bergeracois. Apport de l'analyse technologique de l'industrie lithique de Barbas I C'4 sup (Creysse, Dordogne) », *Gallia Préhistoire*, 48, 2006, p. 207-252.

Chevrier, 2013

Chevrier B. : *Les Terrières, Saivres (Deux-Sèvres). Paléolithique inférieur et moyen*, rapport d'opération archéologique, 2013.

Chevrier, 2014

Chevrier B. : *Les Terrières, Saivres (Deux-Sèvres). Paléolithique inférieur et moyen*, rapport d'opération archéologique, 2014.

Fourloubey, 2009

Fourloubey C. : *La Terrière. Un gisement de silex exploité depuis le Paléolithique moyen jusqu'au Néolithique. Poitou-Charentes, Deux-Sèvres, Saivres*, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap, 2009, 62 p.

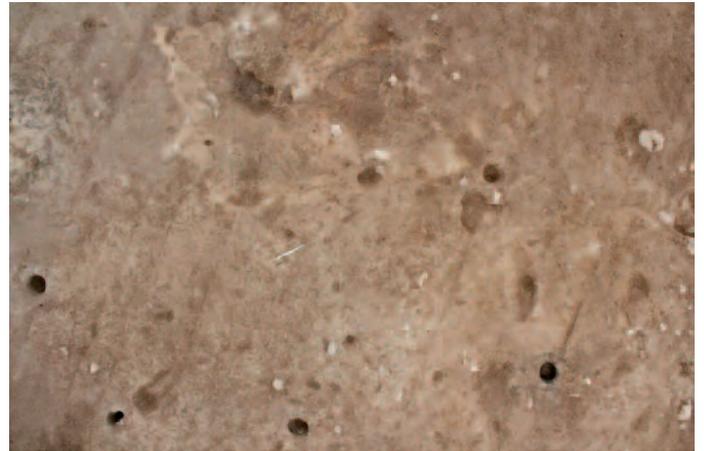
Matilla, Mazière, Ribouillaud, 2005

Matilla K., Mazière G., Ribouillaud C. : « Valoriser les collectes de surface : approche technotypologique et répartition géographique d'industries du Paléolithique ancien et moyen à travers quelques exemples du sud Deux-Sèvres », *Bulletin Préhistoire du Sud-Ouest*, 12, 2005, p. 127-161.

Les campagnes de fouilles programmées menées sur le site de l'atelier métallurgique de La Chagnasse en 2010 et en 2013 ont permis d'identifier une centaine de structures presque toutes liées à la sidérurgie, attestant que la préparation du minerai (traitement thermique et concassage), la réduction et la forge d'épuration se déroulaient sur le site. Partant de cette base, la campagne de 2014 visait à poursuivre trois objectifs principaux :

- Compléter le plan de l'atelier par la fouille de l'espace central du ferrier, afin de voir si les différentes aires de travail, identifiées en 2013 en des endroits éloignés du site, se rejoignaient ou non. De cette manière, nous voulions bénéficier du plan quasi complet de l'atelier et savoir si du forgeage d'élaboration du métal était réalisé également sur place ou non. Il convient de souligner ces points car les ateliers de réduction fouillés en intégralité demeurent rares à l'heure actuelle.
- Fouiller l'emplacement de la dernière anomalie perçue lors des prospections géophysiques et non vérifiée en 2013, en bordure de la zone du site la plus dense en structures.
- Fouiller les abords nord-occidentaux de la zone 6 de 2013 afin de vérifier l'existence possible d'un bâtiment sur poteaux, comme pourraient l'indiquer les deux trous de poteaux identifiés alors, dont un au bord de la berme.

Pour répondre à ces objectifs, un seul sondage de 698 m² a été implanté au centre de ceux ouverts en 2013. Il a permis de mettre au jour une quinzaine de nouvelles structures, dont un fourneau de réduction directe et sa fosse de coulée de la scorie aux dimensions et aux caractéristiques identiques aux six fours découverts l'année passée. Parmi les autres structures, nous mentionnerons la présence de cinq trous de poteaux formant une construction implantée au milieu de l'atelier et proche du four nouvellement découvert (voir fig.), mais aucun bâtiment sur poteaux n'a pu être identifié là où il était recherché (*cf. supra*). Les trous sont de petits diamètres (21-22 cm en moyenne) et semblent donc



Viennay, fourneau de réduction directe et sa fosse de coulée de la scorie (en haut) et trous de poteaux délimitant une construction (la mire mesure 30 cm) (Cliché : B.-N. Chagny).

plutôt correspondre à des emplacements de piquets que de poteaux. Nous proposons d'y voir un petit appentis contre lequel serait stocké une partie des matières premières (charbon et/ou minerai concassé). Les autres structures sont des fosses de tailles variables, vraisemblablement creusées pour extraire l'argile nécessaire à la construction des fours et à leur restauration, ainsi qu'à l'aménagement des foyers de forge.

Au terme de cette dernière campagne de fouille programmée, l'atelier sidérurgique de La Chagnasse, actif au x^e s., se révèle comme un espace bien organisé, où sept pôles de travail ont été reconnus. Chacun d'eux compte un fourneau isolé des autres, mais fréquemment doublé d'un foyer de forge d'épuration, voire d'un foyer de traitement du minerai de fer. Parfois, la forge a été pratiquée dans le four de réduction lui-même, ainsi que l'attestent les battitures qui y ont été retrouvées. La fouille complète de l'atelier de La Chagnasse a en tout cas pu démontrer que la presque totalité de la chaîne opératoire de la sidérurgie y était réalisée, à l'exception de l'élaboration du métal qui se faisait ailleurs.

Guillaume SAINT-DIDIER

Les prospections au sol hivernales et printanières que j'ai effectuées ont principalement eu lieu sur deux sites que j'avais découverts antérieurement.

Aux Terrières, commune de Saivres, d'une part, où des fouilles ont eu lieu en août 2013 et août 2014 sous la conduite de Benoît Chevrier.

Et d'autre part, une prospection au sol qui avait pour but de passer au crible toutes les dolines environnantes dans un vaste périmètre. Le mobilier était bien présent mais en petit nombre, abîmé et disparate donc sans concentration. Je l'ai laissé entièrement en place. En ce qui concerne le site lui-même, j'y suis retourné quand j'ai terminé le travail que

Benoît Chevrier m'avait confié. Là bien sûr, la récolte fut encore plus abondante avec, en particulier, la découverte de pièces trifaciales récemment mises en évidence par Benoît Chevrier, lors de l'inventaire de mes collections sur le paléolithique. Ce mobilier qui compte environ 400 pièces dont 2 400 trouvées sur le site des Terrières est actuellement en dépôt au Musée des Tumulus de Bougon. Aujourd'hui, c'est environ 1 000 pièces supplémentaires des Terrières qui attendent de nouveau dont de belles pièces trifaciales. L'ensemble du mobilier restant (2 000 pièces en-

viron) et répertorié par Jeremy Vosges est lui aussi en voie un dépôt au musée. Ce mobilier couvre des époques beaucoup plus récentes (entre le paléolithique supérieur et le moyen âge).

Sur le site de Bois Levreau à Souvigné, par le passé, un extraordinaire et abondant mobilier avait été découvert (paléolithique ancien). En 2014, les découvertes ont été moindres. Le site est peut-être en phase d'épuisement.

Christian THEBAULT